



Association pour l'Amélioration de la Gouvernance de la Terre, de l'Eau et des Ressources Naturelles
Bureau: 45 bis avenue de la Belle Gabrielle, 94736 Nogent sur Marne Cedex
Tel : 33 (0)1 43 94 72 59 Fax : 33 (0)1 43 94 72 74 Email: agter@agter.org
Web: <http://www.agter.asso.fr/>

Situation et devenir des agricultures familiales en Amérique latine

Note d'analyse - Version longue.

Michel Merlet, Clara Jamart.

Novembre 2007

Contribution aux travaux du séminaire organisé par la commission
Agriculture et Alimentation de Coordination Sud. Paris, 11 décembre 2007.

Document préparé à la demande et avec l'appui
du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement. (CCFD)

*Nos remerciements chaleureux à Messieurs Jacques Chonchol, Hubert Cochet, Miguel Urioste,
Denis Pommier pour avoir relu et commenté la version initiale de ce texte.*

A. Introduction: Qu'est-ce que l'agriculture familiale ?

Il nous faut commencer par clarifier de quoi nous allons parler. Le terme "*agriculture familiale*" n'est pas utilisé de façon généralisée en Amérique latine. Son emploi est courant au Brésil, où il se réfère à des formes d'agriculture qui ne font pas usage de main d'œuvre salariée. Il s'oppose à l'*agriculture patronale*. Dans les autres pays on parle plutôt d'*agriculture paysanne (campesina)* ou de *petits et moyens producteurs*.

Partout, ces termes sont marqués idéologiquement. Ils sont souvent arborés de façons contradictoires par les différents mouvements paysans. Ils se font aussi l'écho de l'histoire spécifique de chaque pays. Ainsi, on opposera souvent *campesino* et *indio*, pour différencier les communautés paysannes indiennes des producteurs non intégrés à des structures sociales "traditionnelles".

Beaucoup de définitions de l'*agriculture familiale* sont en fait une opportunité pour présenter un projet politique et social pour l'organisation de l'agriculture. C'est tout à fait légitime et ce peut être pertinent dans de nombreux contextes. Mais une réflexion en amont est aussi nécessaire, qui essaye de mettre en avant les points communs et les divergences entre les différentes formes d'agriculture qui peuvent se cacher derrière ce qualificatif. S'agit-il d'un concept scientifique ou d'une catégorie politique ?

Le terme *agriculture* fait référence en réalité à des activités qui englobent l'élevage et le pastoralisme. Ce n'est pas l'équivalent d'*agricultura* en espagnol, mais plutôt de l'*agropecuario*. Les activités de cueillette, de gestion forestière, de pêche pourraient sans doute être incluses dans ce vocable, qui en fin de compte se réfère à la *production* du vivant en lien avec des écosystèmes naturels artificialisés.

C'est sur le mot *familial* que porte surtout le débat. La famille est l'unité de base de la *reproduction*. Les familles peuvent être de différents types, mais dans tous les cas c'est l'aspect trans-générationnel qui importe. Quand les nouvelles unités domestiques deviennent-elles indépendantes ? Comment se font les transferts de biens, les héritages, d'une génération à la suivante ? Comment se réalisent les alliances, les unions ? Quel est le rôle des femmes et celui des hommes dans ces familles ?

L'agriculture familiale fait référence à une unité domestique au sein de laquelle production et reproduction sont intimement liées et pour laquelle il existe une instance de prise de décision unique.

La cellule domestique est insérée dans un ensemble social plus vaste. Une partie des décisions relatives à la production et à la reproduction sont prises ou conditionnées par des instances extérieures à l'unité domestique. On retrouve cette situation au sein des communautés indiennes, mais aussi pour une famille de métayers. Mais cela peut aussi être le cas pour un petit producteur intégré à une entreprise par le biais d'un contrat qui le contraint à utiliser des itinéraires techniques qui lui sont largement imposés.

Il n'est donc pas si simple de définir les limites de ces agricultures familiales.

Ce qui leur est commun, c'est bien toutefois :

- de ne pas faire appel de façon dominante à de la force de travail étrangère à l'unité domestique, ce qui a pour conséquence de limiter la taille des unités de production,
- de rémunérer la force de travail sur la base des résultats de l'unité de production, et pas sur la base de salaires,
- d'intégrer les dynamiques trans-générationnelles et patrimoniales dans la prise de décision

L'intégration de la cellule domestique et de l'unité de production peut être partielle, mais la séparation entre les deux ne peut jamais être totale. Ce sont les éléments de définition que nous retiendrons dans cette note.

B. D'où viennent les agricultures familiales d'Amérique latine ?

1. Des agricultures paysannes qui renaissent entre *apartheid* et esclavage

Lorsque les Européens découvrirent les Amériques, il y a un peu plus de 500 ans, des civilisations agraires s'y étaient développées depuis fort longtemps. Les deux centres originaux de la révolution néolithique d'Amérique Centrale et des Andes, certes plus récents que ceux d'Asie, avaient plus de 5000 ans.

Le continent était loin d'être homogène dans son développement agricole. Des sociétés agraires complexes, fondées sur la culture du maïs, de la pomme de terre, de nombreuses autres plantes secondaires et quelques animaux domestiques (Mésos-amérique, Andes) avec des Etats solidement structurés coexistaient avec de vastes zones de faible densité de peuplement dans lesquelles prédominaient des groupes socialement peu différenciés de chasseurs – pêcheurs - collecteurs, pratiquant une agriculture complémentaire, souvent basée sur la culture du manioc.

La colonisation espagnole et portugaise va entraîner des bouleversements considérables. Les structures agraires d'aujourd'hui sont à la fois le produit de cette très longue évolution millénaire, du lourd impact de la colonisation, et des effets de l'intégration des économies latino-américaines aux marchés mondiaux depuis les indépendances.

D'emblée, les européens traduisent leur volonté de domination par une redéfinition des règles d'accès au foncier. Dès 1493, l'appropriation par les couronnes d'Espagne et du Portugal de la totalité des terres du continent (Bulles Papales) marque le début de l'instauration d'un régime foncier fondé sur la remise de titres de "propriété" par l'autorité coloniale¹.

Mais l'impact principal de la colonisation est avant tout démographique. Le continent tout entier vit un véritable « génocide involontaire »² qui va le marquer pour plusieurs siècles. Du fait des violences directes et indirectes perpétuées par des colonisateurs, mais aussi et surtout du fait des épidémies, d'immenses territoires, jusqu'alors densément peuplés, se vident. La main d'œuvre, beaucoup plus que la terre, devient la ressource rare qu'il convient de contrôler pour pouvoir exploiter les richesses du "nouveau monde".

- Les espagnols s'installent essentiellement là où existaient des civilisations agraires développées et une densité de population élevée avant la conquête. La main d'œuvre y est encore relativement abondante, par rapport au reste des territoires du continent. Ils ont recours à divers mécanismes pour faire travailler les indiens. Ceci débouche sur l'établissement d'un *régime d'apartheid* qui différencie indiens et espagnols sur une base raciale. Trois siècles plus tard, avec l'indépendance que les couches espagnoles américaines obtiennent de la métropole, les "indiens" deviennent "paysans". Ils gagnent en théorie le statut de citoyens ordinaires, mais héritent du mépris profond que leur vouent les classes dominantes.

Le couple latifundio / minifundio trouve son origine dans ce passé colonial. Le travailleur y est le plus souvent attaché au sol. Il "fait partie du paysage", disait-on au Guatemala. On ne peut pas parler pendant la période coloniale de propriété foncière ni de marché foncier au sens actuel de ces termes. Ce sont les relations de dépendance personnelle qui prédominent.

- Là où les populations étaient beaucoup plus clairsemées, ou là où elles avaient été quasiment détruites par l'impact de la colonisation, espagnols et portugais ont recours à l'importation de plus en plus massive de main d'œuvre, des esclaves noirs. On estime qu'au Brésil, 3,6

¹ Nous utilisons de guillemets car il ne s'agissait pas en fait de propriété foncière au sens où nous l'entendons aujourd'hui.

² Au sens où l'on parle d'homicide involontaire. Si les espagnols n'avaient pas de projet génocidaire, et ont compris assez vite qu'ils devaient assurer la survie de la force de travail autochtone, la colonisation a bien eu pour effet de décimer les peuples indigènes.

millions d'esclaves seront importés depuis le XVI^e siècle jusqu'à l'abolition de l'esclavage en 1888. Les agricultures de plantation (canne à sucre, bananes, essentiellement) se construisent ainsi sur la base de l'*esclavagisme*.

En conclusion, depuis le XVI^e siècle jusqu'à l'indépendance, l'*apartheid* et l'*esclavage* sont à la base des rapports sociaux de ce "nouveau" monde.

A partir de la fin du XVIII^e, et au long du XIX^e siècle, ces mécanismes d'exploitation atteignent leurs limites. Ce n'est qu'alors que la population recommence à croître de façon significative à l'échelle du continent.

- Les espagnols résidant en Amérique n'arrivent plus à contrôler les populations indiennes sur la seule base du régime d'exclusion raciale. Une paysannerie libre commence à se constituer aux marges des territoires coloniaux.
- Progressivement et sur une durée qui s'étale sur presque un siècle, l'esclavage va être aboli. Le système de production correspondant ne peut plus se développer à partir du pillage de la force de travail de l'Afrique.

Alors qu'il existe partout de très vastes zones "vierges" ou très faiblement peuplées, contrôler la migration de la force de travail vers la frontière agricole devient tout à fait fondamental. Les familles indiennes, ou paysannes, peu importe le qualificatif que l'on préfère leur donner, qui s'installent hors la loi coloniale dans les espaces libres souffrent certes de conditions de vie très difficiles, mais elles sont libérées de l'extraction du surtravail qui leur était imposée soit comme indien, soit comme esclave.

A l'échelle du continent, le contrôle du foncier dans ces zones vierges et dans les parties restées en propriété "communale" des régions occupées par la colonie devient pour les classes dominantes une question de survie. Les enjeux sont d'autant plus forts que des opportunités importantes ont vu le jour avec la possibilité de produire et de vendre du café, ou de développer l'élevage extensif pour les marchés nationaux ou internationaux. Les paysanneries libres sont dès lors les concurrentes directes des grands producteurs issus de la période coloniale. Pour ces derniers, la survie passe par une expansion capitaliste du latifundium, une appropriation des terres vierges et des terres indivises des communautés et de l'église. Ces phénomènes, qui s'accompagnent le plus souvent de tentatives plus ou moins réussies de retour au travail forcé, se déroulent à partir de la seconde partie du XIX^e siècle un peu partout en Amérique latine.

Des plantations de banane avec d'importants capitaux étrangers³ se mettent en place à grande échelle sur les côtes des Caraïbes sur la base de travailleurs salariés. Elles bénéficient de dotations de terres en échange de l'engagement à construire des infrastructures. Leur présence va profondément marquer l'histoire politique de l'Amérique Centrale.⁴

Nous verrons plus avant que la question foncière continue à être aujourd'hui une des clefs du devenir des agricultures familiales. La construction des bases du système foncier contemporain s'achève avec l'importation du Code Civil Napoléonien, qui transforme les droits fonciers coloniaux en véritable "propriété privée", alors qu'ils étaient jusqu'au début du XIX^e siècle beaucoup plus proches de droits féodaux. Mais seule une infime partie des nouvelles terres occupées tous les ans par les producteurs qui défrichent la forêt peuvent bénéficier d'un titre légal. La cession légale de droits fonciers sur des terres non titrées reste la prérogative des Etats, qui ont hérité de la puissance coloniale la propriété de tout le sol ("terres nationales"). La régularisation de ces droits se

³ La United Fruit Co, USA, développe des plantations par le biais de diverses filiales dans de nombreux pays d'Amérique Centrale.

⁴ C'est pour défendre leurs intérêts que le gouvernement USA interviendra militairement à plusieurs reprises dans la région, et qu'il sera mis fin par la force à la tentative de réforme agraire du début des années 50 au Guatemala.

fera a posteriori, conformément à la tradition coloniale et sans utiliser la disposition du Code Civil de la prescription acquisitive qui permet de légaliser des droits acquis au cours du temps et constitue une des bases de la constitution des droits fonciers en Europe⁵.

Dans le sud du continent (Argentine, Uruguay, Sud du Brésil), dans les zones de climat tempéré ou sub-tropical, des mécanismes d'une autre nature sont encouragés pour faire venir la main d'œuvre qui fait terriblement défaut. L'immigration massive de paysans pauvres du vieux continent, venus d'Italie, d'Allemagne, des pays d'Europe de l'Est est certes liée aux conditions économiques et sociales des pays d'origine, mais elle est encouragée par les Etats latino-américains de la région, qui vont organiser leur processus de colonisation. Il reste plus qu'un relent de racisme dans ces pratiques d'importation de *blancs*, qui vont de pair avec l'annihilation des survivants indiens. Le processus donne naissance à une structure agraire très différente de celle du reste du continent, qui reproduit dans une certaine mesure les systèmes paysans alors en vigueur dans les régions d'origine des migrants.

2. *Des agricultures paysannes omniprésentes, toujours essentielles, mais presque jamais reconnues ni écoutées*

Sans force de travail exploitable, il n'existe pas de possibilités d'accumulation rapide pour un groupe social minoritaire. Pour que l'accumulation puisse se perpétuer dans le temps, il faut que cette force de travail se reproduise, d'une façon ou d'une autre. Tant le système colonial que les formes capitalistes postérieures à l'indépendance avaient avantage à ne pas assumer totalement le coût de cette reproduction, comme cela est le cas avec un régime de salariat. Elles vont donc s'appuyer sur des formes d'économies domestiques, familiales, plus ou moins intégrées à leur système économique.

- Dans le système esclavagiste, une partie de la reproduction a lieu dans les communautés paysannes d'origine, en Afrique, qui seront ponctionnées pendant plusieurs siècles de leurs travailleurs les plus vigoureux.
- Le système colonial refaçonne à son avantage les communautés paysannes indigènes, avec leur "*réduction*" et leur soumission au paiement du tribut et à la fourniture de corvées. Les *hacendados* fixent sur leurs terres la main d'œuvre dont ils ont besoin, en donnant aux familles attachées à leur domaine la possibilité de produire leur alimentation et souvent de maintenir quelques animaux. Le paysan peut travailler pratiquement gratuitement pour le propriétaire parce qu'il produit par ailleurs ses propres moyens de subsistance sur des terres mises à sa disposition.
- Les grands producteurs de café ont pris soin de faire en sorte que les terres disponibles pour leurs ouvriers temporaires aux alentours de leurs *fincas* soient suffisamment exiguës pour que leurs exploitants soient dans l'obligation de travailler pour eux. C'est la base de l'économie duale, du latifundium / minifundium. On parle en Amérique latine de "*semi-prolétaires*", mais il s'agit plutôt de paysans dépendants et dominés, et non de prolétaires au sens strict.

Ce système génère des tensions, qui se développent progressivement jusqu'à menacer l'ordre établi. Des jacqueries ont lieu un peu partout, mais la seule révolte qui va réussir à se structurer en une véritable révolution agraire victorieuse se produit au Mexique au début du XXe siècle⁶. Ces tensions

⁵ Cette observation générale souffre toutefois quelques exceptions. Au Nicaragua, par exemple, les *títulos supletorios* seront utilisés comme mécanismes d'acquisition du foncier équivalents à la prescription acquisitive ordinaire. L'accès très inégalitaire des populations à un système judiciaire contrôlé par les classes dominantes explique dans une large mesure l'impossibilité d'appliquer les mécanismes de prescription là où ils figurent dans l'arsenal juridique national.

⁶ Il faut aussi mentionner la révolte précoce et victorieuse des esclaves haïtiens, qui n'a toutefois pas réussi à déboucher dans la durée sur un système de gouvernance durable du territoire par les paysans.

sont liées à deux questions principales, l'accès à la terre, et l'approvisionnement en produits vivriers de la population non paysanne.

La reconstruction d'une paysannerie dans les zones de frontière agricole va constituer une réponse, que les groupes dominants et les pouvoirs vont, plus ou moins consciemment, appuyer par divers mécanismes. La colonisation peut être organisée par l'Etat, ou être le fait de mécanismes plus spontanés, le plus souvent articulés autour de la construction des infrastructures. Ces familles paysannes des fronts pionniers produisent une partie significative des aliments dont les pays ont besoin. La frontière agricole sert de soupape de sécurité aux conflits fonciers.

Cette nouvelle paysannerie est "marginale", au sens où elle s'établit sur les marges du territoire mis en valeur. Elle est de ce fait peu visible, car éloignée des routes et des zones développées. Elle est aussi "marginale" car elle est le fait de processus individuels ou familiaux de migration: les zones de colonisation ne connaissent pas en général la structuration sociale complexe des communautés agraires des anciennes zones de peuplement. Elle devient pourtant au fil des décennies de plus en plus importante numériquement. Elle devient même souvent majoritaire parmi les populations paysannes de nombreux pays.

Ces producteurs des zones de frontière agricole parviennent dans certaines conditions à construire des systèmes de production viables. C'est souvent le cas autour du café, qui permet une intensification du travail et peut facilement être transporté. Mais dans la plupart des autres cas, lorsque les évolutions des systèmes de production de défriche brûlis transforment la forêt en pâturages, les producteurs doivent vendre leur parcelles et migrer plus avant. Ce sont les zones où le marché de droits sur la terre est le plus actif, quand bien même ces droits ne soient pas formalisés légalement dans l'immense majorité des cas. On assiste alors à une concentration du foncier, avec la formation de ranchs d'élevage extensif, de plantations ou, au cours de la période récente, avec le développement de productions mécanisées de soja.

Il s'agit de l'une des caractéristiques centrales du continent. Ces formes d'agriculture familiale sont en permanence détruites et reconstituées, au fur et à mesure que se déplacent les fronts pionniers. Elles se sont constamment développées numériquement tant qu'ont existé des espaces peu peuplés à coloniser. Ce sont elles qui produisent dans beaucoup de pays l'essentiel des produits vivriers dont les populations ont besoin.

Sur le plan agronomique, ces systèmes d'agriculture forestière à outils manuels permettent pendant les premières années une valorisation élevée de la journée de travail. Celle-ci est bien supérieure à celle qu'autorisent les systèmes agraires à traction animale faiblement équipés et non mécanisés qui se sont développés là où la densité de population sur les terres restées à disposition des communautés paysannes ne permettait plus de rotations avec une sole forestière de longue durée. C'est pour cette raison que les flux de migration s'organisent spontanément, dès que des conditions d'accès minimales existent.

Mais la captation de cette rente naturelle de fertilité intéresse aussi les autres acteurs économiques. Certains sont déjà présents dans ces zones de frontière avec l'exploitation des bois précieux, ou la prospection minière. Ce sont eux qui, par des mécanismes qui varient finalement assez peu au cours du temps et dans l'espace, vont acheter les parcelles mises en vente par les colons, les leur prendre par la force ou développer parfois directement des exploitations et des plantations sur la base de terres qu'ils s'étaient appropriées formellement et légalement avant leur défrichement. Les politiques agricoles mises en place par les Etats latino-américains ne vont pas chercher à consolider les agricultures paysannes des zones de frontière, à leur permettre de devenir durables⁷. Ce faisant,

⁷ Certains pays, comme le Costa Rica, développent une colonisation plus nettement paysanne, sans pouvoir ou vouloir contrôler les phénomènes de concentration foncière qui s'opèrent par la suite. Un contre exemple très intéressant existe en Colombie, avec la définition du statut de "*reserva campesina*". Ce sont des zones dans lesquelles la reconstitution de grandes propriétés était interdite, et où les habitants contrôlent les transactions foncières. Le concept est né dans une zone

elles font le jeu des producteurs capitalistes qui s'installent après les paysans pionniers, et ce n'est bien sûr pas le fait du hasard.

La reconstitution des paysanneries a été aussi dans des proportions très variables suivant les pays, le résultat des politiques de "réforme agraire", très fréquemment mises en œuvre sur le continent latino-américain, avec des objectifs et des résultats qui souvent n'avaient pas grand-chose à voir avec le principe original. Une réforme agraire, c'est une intervention ponctuelle et forte de l'État destinée à corriger une distribution trop polarisée du foncier, considérée comme socialement injuste, de nature à favoriser l'insécurité et la violence, mais aussi insatisfaisante sur les plans économiques et écologiques. Elle passe par l'expropriation (avec ou sans indemnisation) de la terre des grands propriétaires et par sa redistribution aux producteurs qui n'avaient pas (ou pas suffisamment) accès à celle-ci. Mais, très souvent, ce que l'on a appelé réforme agraire en Amérique latine n'était en fait qu'une politique de la colonisation des terres "vierges".

La première réforme agraire du continent, celle du Mexique au début du XXe siècle (et dans une moindre mesure et avec des modalités différentes celle de Bolivie sur les hautes terres dans les années 50) aura un impact important sur l'accès au foncier et servira de moteur au développement économique. Elle rétablit des régimes de droits multiples dans les communautés indigènes et les "ejidos" et initie un processus de redistribution foncière qui durera plusieurs décennies, et donnera naissance à des structures foncières moins inégalitaires qu'ailleurs et à un important secteur d'économie sociale de base paysanne.

Après la révolution cubaine en 1959, les réformes agraires latino-américaines, encouragées par l'Alliance pour le Progrès et les USA dans le but principal d'éviter la contagion révolutionnaire, changent de nature. Elles vont constamment entretenir la confusion entre redistribution des grandes propriétés et légalisation des terres de la frontière agricole (Equateur, par exemple), et donner la priorité aux modèles d'entreprise, en imposant fréquemment des schémas collectivistes qui s'accompagnent de politiques discriminatoires et de discours méprisants vis-à-vis des paysans. Les projets "socialistes" sont souvent ceux qui vont le plus loin dans cette voie. Ces réformes agraires ont toutefois contribué, par des chemins souvent tortueux, à la généralisation de la propriété privée de la terre et des marchés fonciers. Les formes archaïques des latifundia ont régressé, ouvrant la voie à la constitution de grandes entreprises capitalistes modernisées.

En résumé, il apparaît clairement que les agricultures paysannes ont joué un rôle essentiel dans le développement économique du continent, mais qu'en même temps, elles ont été constamment exclues du débat politique. Les oligarchies qui se sont formées après les indépendances ont à la fois eu absolument besoin des ces paysanneries, productrices d'aliments et de force de travail, et sont en même temps constamment restées sous la menace de leur développement qui, s'il était devenu trop vigoureux, leur aurait fait perdre leur position dominante.

Au cours des dernières décennies, des évolutions significatives se produisent, avec le développement des villes, la fin de la frontière agricole, et la mondialisation croissante des échanges. Mais avant de décrire ces évolutions récentes, résumons au travers d'une typologie en quoi les agricultures familiales du continent latino-américain sont le produit de ces processus historiques que nous venons d'évoquer très brièvement.

3. Les différentes agricultures familiales d'Amérique latine

Les agricultures familiales du continent latino-américain ne sont pas homogènes et elles ont des origines diverses. Au risque d'être schématique, nous distinguerons plusieurs catégories principales d'agricultures familiales, sur la base de leurs histoires respectives

de guérilla paysanne, mais a été repris et incorporé dans les dispositifs légaux. Son application reste toutefois extrêmement difficile et fait l'objet de remises en causes permanentes.

- Les groupes indigènes de chasseurs – pêcheurs – collecteurs qui pratiquent des agricultures forestières, (systèmes d'abattis - brûlis, jardins forestiers) ou systèmes d'agriculture de décrue au bord des fleuves. Ils subsistent en petit nombre dans de vastes régions (Amazonie, zones résiduelles de forêts tropicales d'Amérique Centrale). Ils revendiquent aujourd'hui la reconnaissance de leurs droits sur leurs territoires ancestraux, menacés par le développement de la frontière agricole, l'exploitation forestière et les installations pétrolières.
- Les agriculteurs et éleveurs des anciennes communautés indiennes, réduites par les colonisateurs, dont les systèmes sociaux ont évolué de manières différentes suivant les contextes, mais qui continuent souvent à avoir des mécanismes propres de gouvernance du territoire et de gouvernement interne.
- Les agriculteurs et les éleveurs incorporés comme main d'œuvre des haciendas (huasipungueros, huacchilleros, colonos, etc.), qui sont devenus des producteurs indépendants à la suite des réformes agraires ou des évolutions propres des haciendas.
- Les agriculteurs et éleveurs qui ont fui le système colonial ou esclavagiste et se sont installés sur les marges de la colonie. Ce sont les *noirs marrons* installés dans les quilombos au Brésil, ce sont aussi les paysans souvent qualifiés de métis des zones de frontière agricole, mais aussi les migrants quetchua ou aymara du versant amazonien des Andes, qui rompent leurs liens avec leurs communautés d'origine. Ils constituent une partie considérable du paysannat latino américain d'aujourd'hui.
- Les descendants des migrants européens qui ont mis en valeur les plaines de l'Argentine, du Sud du Brésil, dont une partie réduite a pu s'enrichir, accumuler des terres et sortir de son statut d'agriculteur familial, mais dont la grande majorité a continué à travailler sur des surfaces de plus en plus petites avec des outillages d'agriculture attelée.

C. Les dynamiques contemporaines

1. Panorama général de l'agriculture latino-américaine contemporaine

Du fait de son histoire très spécifique, l'Amérique Latine constitue donc aujourd'hui le continent « en développement » qui compte le plus faible pourcentage d'agriculteurs dans la population économiquement active, avec seulement 28% d'actifs dans le secteur primaire. Bien sûr, les réalités sont contrastées à l'échelle du continent, mais rares sont les pays où la proportion d'agriculteurs dépasse 40%.

L'Amérique latine se situe donc bien en deçà de la moyenne mondiale (d'après la FAO, 46% de la population active mondiale est encore composée d'agriculteurs), et bien en deçà des moyennes régionales pour les autres continents « en développement » (30 à 35% d'agriculteurs dans le monde arabo-musulman, 70 à 80% en Afrique de l'Ouest, etc.). A titre de comparaison, rappelons que l'Amérique anglo-saxonne et l'Europe de l'Ouest comptent moins de 5% d'agriculteurs en moyenne (3,5% pour la France par exemple). Globalement, le nombre d'actifs agricoles en Amérique latine a diminué de moitié depuis 1965. Il représentait alors 47% de la population active.

D'autre part, l'activité agricole représente seulement 12% du PNB latino-américain (contre 21% en 1965). Son poids dans la production des richesses est donc devenu minoritaire, même s'il faut relever une grande disparité entre les sous-régions et les pays. En Asie, elle représente toujours 30% du PNB, et en Afrique Sub-saharienne 40%.

Tableau 1. L'agriculture dans l'emploi et le PNB, en fonction des grands ensembles régionaux latino-américains

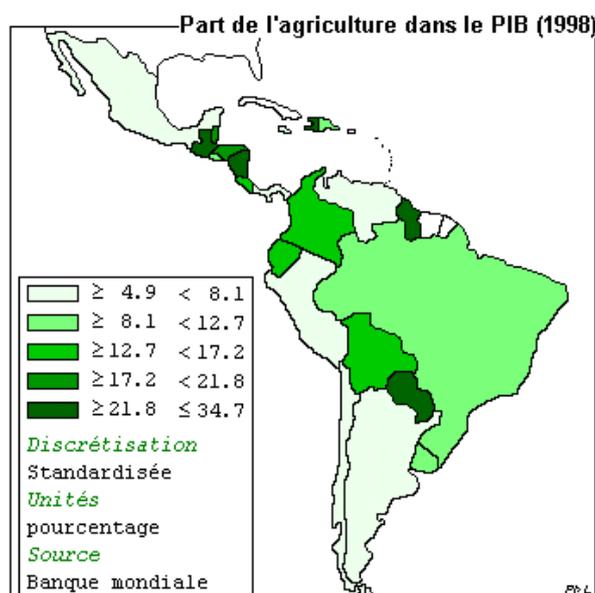
Ensembles régionaux	Population (en millions d'hab)	Actifs agricoles (en %)	Agriculture dans le PNB (en %)
Cône Sud	57	14	8
Mexique et Brésil	255	27	10
Amérique andine	100	28	33
Caraïbes et Guyanes	35	33	32
Amérique centrale	33	46	25

Source: Robert Chapuis, *Agriculture et Développement en Amérique Latine*, Ellipses, 2002.

Pour résumer un peu les données du tableau ci-dessus, et au risque de paraître un peu schématique en gommant les disparités intra-régionales, on peut proposer une petite typologie des situations agricoles dans les grandes sous-régions latino-américaines:

- Dans le Cône Sud, l'agriculture est devenue une activité secondaire, aussi bien par la main-d'œuvre qu'elle emploie que par son poids dans l'économie. La production a beaucoup augmenté depuis 20 ans et la balance commerciale agricole est excédentaire.
- Dans les deux "pays - continents", le Brésil et le Mexique, la place de l'agriculture est encore importante dans la mesure où elle emploie environ un quart des actifs, mais son rôle économique dans la production des richesses diminue. La part de l'agriculture dans les PNB est d'autant moins importante que ces deux pays connaissent un secteur secondaire et un secteur tertiaire assez performants.
- Dans les Caraïbes et en Guyanes, l'emploi agricole représente toujours un tiers des actifs. L'agriculture reste peu productive, même si elle pèse lourd dans l'économie locale.
- Dans les Andes enfin, qui connaît une situation un peu intermédiaire, le secteur primaire emploie seulement un quart des actifs, mais l'agriculture reste essentielle car elle crée le tiers des richesses.

Figure 1. La part de l'activité agricole dans les PNB latino-américain: de fortes disparités entre les pays



Toutefois, ces données sont à nuancer, car les disparités sont très importantes entre les pays. La part de l'activité agricole dans les PNB peut être multipliée par 10 en fonction des pays. La carte ci-dessous permet d'illustrer ces disparités.

Ce sont bien sûr les pays pour lesquels la part de l'activité agricole dans le PNB est plus importante qui comptent, en pourcentage, le plus grand nombre d'agriculteurs. Par exemple, pour la Bolivie, la moitié des actifs travaillent dans le secteur primaire, et l'activité agricole représente 25% du PNB. De même, au Guatemala, qui compte le même pourcentage d'agriculteurs, l'activité agricole représente 35% du PNB. Au contraire, en Argentine, où seuls 10% des actifs travaillent dans le secteur primaire, celui-ci ne compte que pour 5% du PNB.

L'agriculture latino-américaine est largement tournée vers l'élevage. En effet, 36% de la surface territoriale totale est occupée par l'agriculture au sens large, et les prairies et pâturages occupent

30% du territoire, soit 4/5 de la SAU. D'immenses espaces sont consacrés à l'élevage bovin (très extensif au Venezuela, en Guyane, dans toute la zone amazonienne et dans le Nordeste brésilien, plus intensif dans la pampa argentine) ou ovin (extensif en Patagonie). Ces espaces connaissent des densités de population très faibles.

Les espaces en culture couvrent, quant à eux, 7% du territoire (1,5 millions de km²) mais occupent plus de main d'oeuvre que les espaces d'élevage.

- L'agriculture de subsistance occupe peu d'espace, est plutôt semi autarcique, et se situe surtout dans les Andes, sur des exploitations très petites (2 ha en moyenne au Pérou).
- Les grandes plantations spécialisées (cane à sucre, cacao, bananes...) se situent essentiellement dans les plaines littorales chaudes et humides (Caraïbes en particulier) et sur les plateaux de l'arrière pays de Sao Paulo et de Recife
- Certaines petites plantations appartiennent à des paysans qui s'y consacrent totalement, ou maintiennent quelques cultures vivrières (zones caféières du Mexique, de la Colombie ou du Venezuela, par exemple).
- Une agriculture commerciale modernisée (petites et moyennes exploitations) existe mais sa place est réduite. On la trouve dans le sud du Brésil, dans les zones où se sont installés les émigrés européens, avec essentiellement des cultures de blé et de soja, ainsi qu'au Venezuela, où la "réforme agraire" s'est traduite par la création d'exploitations moyennes à grandes (100 à 1000 ha)

L'agriculture latino-américaine est une agriculture qui, globalement, se modernise rapidement et se révèle largement plus productive que dans la plupart des autres zones en développement. Depuis 1980, la valeur de la production agricole latino-américaine a progressé de plus de 2% par an, c'est-à-dire à un rythme comparable à celui des agricultures des pays développés. Prenons quelques chiffres pour illustrer la productivité de l'agriculture latino-américaine:

- la valeur ajoutée par agriculteur est 4 fois plus élevée en Amérique latine qu'en Asie ou en Afrique.
- l'agriculture argentine (qui compte 1 million de travailleurs) dégage une valeur ajoutée égale à celle du Nigéria (qui compte 20 millions de travailleurs).
- un agriculteur brésilien est en moyenne 4 fois plus productif qu'un agriculteur indien, et 6 fois plus qu'un agriculteur chinois.

Encore une fois, il convient de nuancer notre propos, car les situations sont diverses en fonction des pays. Dans certains pays andins, d'Amérique centrale ou des Caraïbes, l'agriculture traditionnelle, basée sur des cultures de subsistance à faible rendement, reste extrêmement importante. Par exemple, les rendements de maïs sont 2 fois inférieurs aux rendements mondiaux en Bolivie, 4 fois au Nicaragua, et jusqu'à 5 fois à Haïti⁸.

D'autre part, l'agriculture latino-américaine est, à l'échelle du continent, très compétitive sur les marchés mondiaux. Elle produit par exemple 60% du café et 25% du cacao mondial. Bien sûr, la situation est contrastée en fonction des pays, mais il faut noter que les grands pays agricoles du continent occupent, à maints égards, une position dominante sur le marché mondial. Si l'agriculture de subsistance existe encore, elle est surtout présente dans les régions éloignées des centres ou enclavées, telles que l'Amazonie ou les Andes, et même les petits producteurs participent pour la plupart à des échanges marchands, qu'ils soient locaux, régionaux, nationaux ou internationaux.

⁸ Mais les systèmes paysans sont très souvent basés sur des associations de cultures complexes qui rendent les comparaisons malaisées et faussent les estimations de la valeur ajoutée réelle produite par hectare.

Tableau 2. L'agriculture latino-américaine: une agriculture compétitive sur le marché mondial

Productions	Pays	Proportions	Rang mondial
Soja	Amérique latine	30 % de la production mondiale	
	Brésil	20 % du total de l'Amérique latine	2 ^e producteur 2 ^e exportateur
	Argentine	10 % du total de l'Amérique latine	
Agrumes	Brésil	¼ de la production mondiale	1 ^{er} rang
	Mexique		5 ^e rang
	Argentine		9 ^e rang
Canne à sucre	Brésil	¼ de la production mondiale	
	Mexique Cuba Colombie		Parmi les 10 premiers producteurs Tous exportateurs
Viande	Brésil		2 ^e exportateur
Coton	Brésil		Dans les premiers rangs
Blé	Argentine		5 ^e exportateur

Source: Robert Chapuis, *Agriculture et Développement en Amérique Latine*, Ellipses, 2002.

Au final, la balance commerciale agricole latino-américaine est excédentaire de 25 milliards de dollars par an, soit 2% de son PNB. L'indice d'autosuffisance alimentaire a progressé de 5% depuis 1980, (même s'il a diminué à Cuba, en Haïti et au Nicaragua) et les importations alimentaires ne représentent plus que 10% des importations à l'échelle du continent (20% au Nicaragua et au Pérou, 16% à Cuba).

Finalement, l'Amérique latine ne constitue donc plus un continent agricole. La croissance des villes a été particulièrement rapide. Le taux d'urbanisation du continent, 75% en 2000, atteint quasiment celui des pays développés. Ce phénomène est le résultat de la dynamique agraire spécifique que nous avons décrite. Les structures agraires très inégalitaires ont bloqué l'accès au foncier des populations paysannes et entraîné un exode rural précoce important. Des économies familiales se sont créées dans les bidonvilles autour de l'artisanat, des services, de véritables "paysanneries urbaines", avec la même marginalité que celle que connaissaient les ruraux (économie dite "informelle"). Cette croissance urbaine modifie bien sûr les rapports de force. Le poids électoral des paysans est de plus en plus faible. La question du prix des aliments dans les villes devient centrale et très sensible. Les changements de politique agricole doivent tenir compte de ces évolutions. La question des alliances politiques est de plus en plus déterminante pour que puisse changer la situation des agricultures familiales.

2. Des différences considérables de productivité du travail agricole au sein d'un même pays

La mondialisation des échanges et la disparition des barrières douanières créent des conditions de concurrence extrêmement inégales entre les agricultures paysannes d'Amérique latine et les agricultures des pays développés. Celles-ci sont encore aggravées par les subventions dont ces dernières bénéficient. Mais viennent s'ajouter à ce phénomène mondial des inégalités d'ordre de grandeur tout à fait similaire à l'intérieur même du continent.

Les structures agraires capitalistes latino-américaines ont montré une grande réactivité aux opportunités d'investissements liées à l'évolution des marchés mondiaux. Leur force a été, depuis les années 50, basée sur deux conditions:

- l'abondance de terres de bonne qualité pratiquement gratuites ou très bon marché et
- l'existence d'une main d'œuvre bon marché. Celle-ci est à mettre en relation avec la façon dont les agricultures familiales ont été intégrées aux économies nationales.

Le développement du coton en Amérique Centrale à partir des années 50 en constitue une illustration. La très forte augmentation conjoncturelle des prix de nombreuses denrées agricoles au cours des années 70 a créé des conditions favorables au développement très rapide d'une agriculture

aux moyens techniques les plus modernes, autour de la culture du soja, en particulier. De grosses unités de production, travaillant plusieurs centaines voire plusieurs milliers d'hectares, avec très peu de travailleurs à l'hectare, ont remplacé les anciens latifundia extensifs d'élevage.

Les politiques des Etats ont souvent favorisé largement ces investissements, en garantissant un prix du sucre élevé au Nicaragua ou à Cuba, ou une valorisation des plantations de canne à sucre exceptionnellement élevée au Brésil avec l'utilisation de l'éthanol comme carburant bien avant que la question des agrocarburants devienne une préoccupation mondiale.

On retrouve donc côte à côte au sein d'un même pays des unités de production qui ont des niveaux de productivité nette du travail qui varient dans un rapport de un à plusieurs centaines. Loin d'être compensées par des politiques publiques visant à un développement harmonieux, ces inégalités sont renforcées par des subventions cachées à la grande production, qui se traduisent par exemple par des allègements de dettes favorables aux plus gros producteurs lorsque surviennent des crises à une grande échelle, pour des raisons climatiques ou d'évolution des cours des matières premières agricoles⁹.

Dans certaines conditions particulières, la réallocation du capital se fait sur des productions exigeant au contraire peu de terre et beaucoup de main d'œuvre, avec des systèmes de production fortement consommateurs d'engrais et de produits phytosanitaires. C'est le cas de la production de fleurs pour l'exportation en Equateur. L'importance des investissements nécessaires pour pouvoir accéder à ces marchés d'exportation fait que les petits producteurs s'en trouvent d'emblée exclus.

Les différences de productivité du travail viennent aussi des potentiels régionaux très inégaux. Les politiques de compensation des handicaps écologiques et géographiques sont pratiquement inexistantes en Amérique latine.

3. Vers un espace agricole fini

Si l'Amérique latine reste encore un des continents où il existe encore le plus de potentiel d'expansion des terres cultivées, c'est en partie sur des terres déjà appropriées et utilisées de façon très extensive et par ailleurs dans un nombre réduit de grands espaces forestiers résiduels, dont le principal est bien sûr l'Amazonie. Dans beaucoup de pays, la frontière agricole est en train d'atteindre les limites des espaces "libres". L'équilibre dynamique que nous avons décrit, et qui a été à la base du développement agricole, ne peut donc plus se reproduire.

En effet, l'Amérique latine constitue aujourd'hui, avec l'Afrique, l'une des deux principales réserves d'espace agricole dans le monde, mais la question de la déforestation, en particulier en ce qui concerne les zones amazoniennes, devient centrale. On estime aujourd'hui que près de 80 000 km² de forêt amazonienne sont déboisés chaque année. Bien sûr, le problème du déboisement ne se pose pas uniformément à l'échelle du continent: le rythme actuel de déboisement est de 0,7% au Brésil, 1% en Amérique Andine, 1,3% au Mexique, 1,7% en Colombie, et atteint les 2% dans les Caraïbes et en Amérique centrale. Le tableau ci-dessous permet d'évaluer d'un seul coup d'oeil les surfaces déboisées par année dans différents pays latino-américains:

⁹ Cela a été le cas il y a quelques années en Amérique Centrale lors de la chute brutale du prix du café, mais aussi au Brésil avec le rééchelonnement des dettes des grands producteurs de soja.

Tableau 3. Le déboisement en Amérique latine

Pays / Région	Superficie déboisée / an
Caraïbes	Moins de 1.000 km ² /an (îles petites, déjà très déboisées)
Amérique centrale	5.000 km ² /an
Colombie	8.900 km ² /an
Pérou	5.300 km ² /an
Equateur	3.400 km ² /an
Venezuela	2.450 km ² /an
Mexique	6.150 km ² /an
Brésil	36.500 km ² /an (22.000 km ² /an selon le gouvernement brésilien)

Source: Robert Chapuis, *Agriculture et Développement en Amérique Latine*, Ellipses, 2002.

Au final, la forêt amazonienne, qu'on estime à environ 3 millions de km² aujourd'hui, aurait perdu plus de 400 000 km² au cours des 20 dernières années. Ce phénomène constitue évidemment une véritable catastrophe écologique, aussi bien au niveau local qu'au niveau mondial, d'autant plus que les sols mis à nu subissent un ruissellement entraînant une érosion intense et s'appauvrissent rapidement.

Dans ces conditions, avec des fronts pionniers qui s'éteignent et un territoire agricole qui devient pour la première fois depuis 5 siècles un espace fini, quel est l'avenir des agricultures familiales du continent ?

D. Le devenir des agricultures familiales

1. Réactivité et capacités des agricultures familiales latino-américaines

Le tableau que nous venons de dresser serait incomplet et erroné si nous n'évoquions pas le dynamisme des secteurs paysans, chaque fois que ceux-ci ont rencontré des conditions moins défavorables à leur développement. Ces secteurs sont tout sauf "traditionnels" et conservateurs, contrairement à ce qui est souvent affirmé.

Ils sont responsables dans bien des pays d'une partie considérable de la production de richesses dans la sphère agricole, de la production vivrière et aussi souvent d'une partie substantielle de la production destinée à l'exportation.

Prenons l'exemple du Brésil, pourtant synonyme du triomphe de la grande agriculture moderne. Compte tenu des fortes différences qui existent entre les différentes régions et les différences considérables entre les systèmes de production, il est difficile d'avoir une idée précise des grandes

Tableau 4. Avantages économiques de l'exploitation familiale au Brésil en 1995.
Source: Eli da Veiga, 2001.

Secteur	Nb. Unités de Production	Surface	Nb. de travail. pour 100 ha	Marge Brute mon. /ha	% Marge Brute totale
Patronal	16%	63%	2	40	54%
Agriculture Familiale	84%	37%	10	60	46%
Familial. Strate supérieure	16%	13%	6	143	39%
Familial. Strate inférieure	49%	16%	11,8	-	-

tendances. Toutefois, même au niveau de l'ensemble des Etats, les données statistiques disponibles permettent de mettre en évidence l'efficacité de l'agriculture familiale. Il faut toutefois diviser celle-ci en plusieurs sous-groupes. Le tableau ci-contre montre que la strate supérieure de l'agriculture familiale, c'est-à-dire celle qui dispose de terre et de moyens de production et n'a pas été complètement paupérisée produit beaucoup plus de richesse par hectare que la grande production

patronale et 40% de la richesse agricole sur seulement 13% des terres.

Des études locales sur des productions particulières et avec des données beaucoup plus fines confirment cette tendance.¹⁰

Dans un contexte politique tout autre, à Cuba, l'agriculture paysanne et les coopératives de production ne contrôlent qu'environ 25% des terres agricoles, mais produisent la grande majorité du tabac, 60% de la production de porcs et 51% de la production bovine de l'île.

Au Honduras, le secteur paysan est devenu le principal producteur de café, un des principaux produits d'exportation du pays, et ce, grâce à l'investissement des producteurs familiaux dans les zones de frontière agricole et à une politique d'accompagnement de l'Etat atypique en Amérique latine, qui a contribué à la structuration du secteur avec un Institut technique, une Banque du Café et une puissante association de producteurs, tous financés par la production du café elle-même.

Dans de nombreux pays, de nouveaux secteurs coopératifs et d'entreprise se sont constitués sur la base de la production paysanne. Au Guatemala, connu pour être un pays où les grands propriétaires fonciers ont un pouvoir énorme, les producteurs indiens de l'altiplano se sont vus reconnaître leurs compétences et leur efficacité pour alimenter les marchés nationaux et d'exportation en légumes.

Le développement de la production "bio", de l'agro écologie et de la production de lait dans les coopératives de réforme agraire du sud de l'Etat de Porto Alegre constituent autant de preuves que l'agriculture familiale peut évoluer vite et devenir compétitive. L'impasse de la révolution verte, fondée sur les combustibles fossiles, d'un côté, la crise écologique de l'autre, avec la demande de secteurs non paysans de produits sains, de conservation des milieux naturels et de la biodiversité, la question du réchauffement climatique, posent dans des termes nouveaux la question de l'agriculture familiale. La révolution doublement verte, l'agro écologie sont à la fois promues par les centres de recherche agronomiques les plus sérieux et par les mouvements paysans.

2. *Nouvelles menaces*

Ces évolutions restent fragiles et l'avenir incertain pour les agricultures familiales d'Amérique latine.

L'absence de gestion des structures agraires dans le temps, et en particulier des évolutions trans-générationnelles constitue certainement un des phénomènes marquants de l'évolution des agricultures familiales d'Amérique latine. Avec la dynamique des héritages et une population rurale qui continue à augmenter, les surfaces disponibles par famille tendent à diminuer dès que l'accès à des nouvelles terres (frontière agricole, ou de réforme agraire) devient plus difficile. Ainsi, au Mexique, il y avait en 1960 1.900.000 d'exploitations privées ou *ejidales* qui ne suffisaient plus à assurer la subsistance de la famille. Dix ans plus tard, leur nombre atteignait 2.250.000 unités¹¹. L'évolution des agricultures du Pérou et de l'altiplano et des vallées de Bolivie après les réformes agraires et les redistributions foncières importantes qui y ont eu lieu a également donné lieu à la prolifération de petites unités paysannes d'infra subsistance. Les modalités d'accès au foncier ne sont pas totalement étrangères à cette situation. Le faire-valoir indirect (fermage, métayage) est très peu répandu en Amérique latine. Il est certes plus fréquent au sein des communautés paysannes, mais se pratique seulement pour des périodes très courtes. L'exploitation agricole est donc directement liée à la propriété, ou tout au moins à des droits d'usage socialement reconnus qui ne peuvent faire l'objet de cessions temporaires sécurisées. Avec une transmission en générale égalitaire du

¹⁰ Il n'est pas possible d'entrer ici dans les détails. Citons toutefois les travaux réalisés par T Dudermel sur le Sud du Brésil ainsi que les évaluations réalisées dans les asentamientos de réforme agraire au cours des dernières années dans différentes régions arrivent aux mêmes conclusions.

¹¹ Jacques Chonchol, *Systèmes agraires en Amérique Latine. Des agricultures préhispaniques à la modernisation conservatrice*. Ed IHEAL, Paris, 1995. p 321.

patrimoine foncier d'une génération à une autre, il y a nécessairement parcellisation des exploitations.

Le développement d'une agriculture à grande échelle motorisée, utilisant beaucoup d'intrants chimiques, est sans doute le trait le plus marquant de l'agriculture latino-américaine des dernières décennies. Elle a pour pendant le maintien et le développement de cette agriculture paysanne marginalisée. Contrairement à ce qui se passait dans le binôme latifundio / minifundio, le besoin en travailleurs est maintenant satisfait par le recours principal au travail salarié. Le bas niveau des salaires est alors un des facteurs qui permettent d'augmenter les profits. Les besoins en travailleurs permanents sont en général très faibles. Pour un certain nombre de productions, le recours à de nombreux travailleurs saisonniers est essentiel. Même quand la production nécessite beaucoup de main d'œuvre par hectare, son recrutement se fait sur des bases semblables à celles du travail temporaire, en passant souvent par des entreprises de recrutement. L'agriculture modernisée continue donc à avoir besoin d'un important contingent de pauvres qui puissent travailler pour elle et dont elle n'assume pas la totalité de la reproduction de la force de travail.

Jacques Chonchol appelle cette nouvelle configuration la *modernisation conservatrice*, et décrit le *complexe agroindustriel* comme étant constitué d'un pôle dominant situé en dehors de l'agriculture, le pôle financier - industriel - commercial, et deux pôles opposés au sein de l'agriculture, les entreprises agricoles capitalistes et les entreprises paysannes de petite production.¹²

La reproduction de la force de travail qui s'opère toujours dans une large mesure au niveau de l'agriculture familiale bénéficie maintenant aussi à l'étranger. Les phénomènes migratoires et l'exportation massive de main d'œuvre bon marché marquent de nombreux pays du continent latino-américain. Quand une communauté rurale très pauvre d'une zone indigène du Mexique reçoit des sommes considérables en dollars du fait des *remesas* envoyées par les migrants, il y a certes un effet positif immédiat sur le niveau de vie des habitants, mais aussi des effets pervers et destructurants sur l'agriculture familiale. Faire en sorte que ces apports de capitaux puissent bénéficier à la relance d'une économie rurale locale n'est pas simple. Certaines organisations paysannes travaillant dans le domaine de la micro-finance rurale s'attaquent maintenant résolument à ce problème.

La question de la souveraineté alimentaire très souvent avancée comme objectif par les organisations de la société civile n'est pas non plus simple à aborder. Le développement du commerce mondial et le développement urbain font que pour beaucoup de pays, la production d'aliments sur leur propre territoire n'ait plus été depuis longtemps un objectif. Cuba et Venezuela en sont des exemples extrêmes. C'est pourtant certainement une des clefs, avec la préservation des ressources naturelles des espaces ruraux qui pourront servir à construire de nouvelles alliances entre ruraux et citadins.

Parmi les nouvelles menaces qui pèsent sur les agricultures familiales, il faut citer les modalités d'*agriculture sous contrat*. En réduisant au minimum la marge de décision du producteur et en imposant les formes de son intégration à une structure agroindustrielle ou commerciale toute puissante, elle constitue très clairement une nouvelle forme de soumission de la production domestique. On ne s'étonnera pas après avoir retracé la spécificité historique du continent que ces modalités rencontrent un vif succès auprès des techniciens, des agronomes et des politiques nationaux. C'est une manière de court-circuiter la construction de structures coopératives qui pourraient rester au moins en partie sous le contrôle des petits producteurs agricoles.

Les campagnes millionnaires de promotion de l'appropriation privée du sol, de construction de systèmes d'administration foncière qui privilégient voire imposent un régime de propriété absolue du sol constituent également des menaces très graves pour un grand nombre d'agriculteurs familiaux. Sans systèmes de gouvernance locale des ressources et du foncier, sans mécanismes de

¹² J Chonchol, op cit, page 276.

régulation des marchés fonciers, sans contrôle collectif des territoires par leurs populations, et alors qu'existent encore de fabuleuses opportunités de captation de rentes par des entrepreneurs nationaux ou internationaux, la promotion de ce régime foncier "propriétariste" constitue une réelle menace pour l'agriculture familiale. Ces systèmes d'administration foncière ne sont durables et économiquement viables que pour les grands producteurs. Les droits sur la terre des petits producteurs retombent inévitablement dans l'informel au bout de quelques années, du fait des coûts que signifie leur actualisation permanente pour de très petites parcelles.

Le développement des agrocarburants illustre bien ce qui est en train de se passer. Au Brésil, le gouvernement a pourtant essayé de promouvoir l'implantation de l'agriculture familiale dans ce nouveau secteur, avec le "label combustible social" en particulier dans le Nordeste avec la promotion du *ricin* pour la fabrication de biodiesel. Mais cela n'a pas vraiment fonctionné et ce sont les producteurs de soja et de canne à sucre qui ont été les grands bénéficiaires de l'augmentation de la demande d'agrocarburants.

Mais les menaces qui pèsent sur l'agriculture familiale sont aussi de natures différentes. La concentration du commerce des grains, du commerce de détail, du commerce des intrants et des semences augmente la vulnérabilité des producteurs. Le fait de déposséder les agricultures familiales de leurs terres n'a pas suffi. On assiste aussi aujourd'hui à une expropriation de fait des savoirs que les sociétés paysannes ont accumulés pendant des siècles sur le matériel animal et végétal qu'ils utilisent et ont lentement sélectionné. La lutte autour des semences, des OGMs illustre bien cette évolution.

3. Les avantages de l'agriculture familiale aujourd'hui.

La plupart des analyses globales sur les avantages économiques respectifs de la production agricole des petites structures sur celle des grandes unités date de plus de 20 ans¹³. Qu'en est-il aujourd'hui ? Sans analyses globales, force est de se rabattre sur des monographies régionales qui, elles, abondent. Elles permettent de vérifier qu'à des conditions égales d'accès aux ressources et aux marchés, la production familiale est largement plus efficace que la grande production à salariés. Les difficultés viennent souvent de l'estimation des externalités négatives et positives de ces systèmes de production et de l'articulation entre systèmes complémentaires, dont on a vu qu'elle est générale en Amérique latine.

La prise en compte des diverses fonctions que doit remplir l'agriculture, fonction sociale, écologique, et pas seulement économique renforce encore l'intérêt de la production familiale, à condition cependant qu'elle puisse bénéficier de conditions favorables et qu'elle ne doive pas sacrifier la durabilité des ressources aux exigences d'une survie sur le court terme.

Les explications sont diverses, certaines étant d'ordre agronomique, avec de faibles économies d'échelle dans la production agricole, voire même des "dés-économies" d'échelles quand il faut prendre en compte le coût de la surveillance et de l'encadrement des travailleurs. D'autres sont liées au caractère de la cellule de reproduction. Quoi de plus normal pour une famille que de prendre en compte et d'intégrer dans ses schémas de raisonnement et de prise de décision la conservation des biens patrimoniaux ?

Le fait de ne pas pouvoir spéculer et repositionner son capital sur des opérations différentes et dans des régions lointaines a traditionnellement obligé les agricultures familiales à prendre en compte la question de la durabilité. Alors que ces questions reviennent sur le devant de la scène avec la question de la révolution doublement verte, il est logique de penser que les agricultures familiales sont toujours les mieux à même de remplir les diverses fonctions que doit remplir l'agriculture.

¹³ Peter Rosset cite par exemple Cornia, dans son essai publié par Food First. Le travail de Cornia pour la FAO date du début des années 80.

Enfin, l'agriculture familiale implique nécessairement une limite de taille du fait de la nature des acteurs, et une beaucoup plus grande répartition des centres de décisions au sein de la population que pour l'agriculture patronale. C'est important dans une période qui voit se concentrer de plus en plus la prise de décisions et le pouvoir au sein d'entreprises multinationales insaisissables et irresponsables, au sens où elles ne sont pas obligées de rendre des comptes devant aucune instance internationale susceptible de juger de la pertinence de leurs agissements et leur conformité avec l'intérêt de la majorité des populations. Si cette plus grande dispersion des centres décisionnels est positive pour la démocratie, elle limite aussi les risques écologiques, économiques et sociaux, en permettant un degré d'innovation beaucoup plus élevé, qui sera de plus en plus nécessaire pour pouvoir faire face aux grands défis de l'humanité. L'agriculture familiale est donc un plus pour la démocratie, et une façon de maintenir et d'amplifier la diversité (biodiversité et diversité culturelle). Elle est seule capable d'adapter en finesse les systèmes de production agricoles aux caractéristiques spécifiques de chaque territoire rural.

E. Espoirs et incertitudes: deux études de cas.

Nous approfondirons maintenant cette discussion à partir de *deux exemples spécifiques*, celui de la Bolivie et celui du Nicaragua. Ces deux pays ne sont pas représentatifs du continent¹⁴. Il serait donc erroné de considérer que nous y retrouverons toutes les tendances et les évolutions que nous venons d'évoquer. Toutefois, les tentatives de mise en place de politiques favorables aux agricultures familiales qui y sont menées illustrent des difficultés que l'on retrouve souvent ailleurs.

1. La "révolution agraire" en Bolivie

La Bolivie connaît, comme l'ensemble des pays latino-américains, une répartition des terres très inégale. En effet, 87% de la surface agricole bolivienne est aux mains de 7% des propriétaires. Cette inégalité foncière extrême favorise bien sûr la pauvreté et l'exclusion dans les campagnes, à tel point que 90% de la population rurale bolivienne vit aujourd'hui sous le seuil de pauvreté. Le Président Evo Morales, au cours de sa campagne électorale, a promis de lutter contre cette inégalité foncière et de redistribuer 20 millions d'hectares de terres agricoles, soit un cinquième de la surface du pays, durant son mandat. Cette « Révolution Agraire » constitue même officiellement la grande priorité de son quinquennat.

Plusieurs réformes agraires ont déjà, dans le passé, marqué l'histoire de la Bolivie. La première d'entre elles a eu lieu en 1953. Le contexte social de l'époque était particulièrement agité, puisque les mineurs de Potosi et d'Oruro ont alors obtenu la nationalisation des mines ainsi que plusieurs réformes sociales. En dix ans, le Mouvement National Révolutionnaire (MNR) a distribué environ 6 millions d'hectares, principalement aux petits paysans de l'Altiplano. Ces dotations individuelles ont posé problème dans les régions où la propriété collective structurait la plupart des communautés. «On a voulu homogénéiser la propriété des indigènes et des blancs» déclare aujourd'hui Alejandro Almaraz, l'actuel vice-ministre de la Terre. De plus, les parcelles distribuées se sont révélées trop petites. Avec un taux de natalité élevé et les mécanismes d'héritage en vigueur, les structures agraires issues de la réforme agraire sont devenues non viables au bout de deux ou trois générations seulement. On parle couramment de "minifundisation", mais il ne s'agit plus de parcelles associées au latifundio, mais d'une division extrême du parcellaire, ce qui est très différent.

Lorsque dans les années 1970, l'immigration vers les villes et les plaines peu peuplées de l'"Orient" bolivien s'est accélérée, les indigènes des hauts plateaux y ont découvert d'immenses haciendas où ils ont dû travailler comme journaliers («*peones*»). Sous couvert de la loi de réforme agraire, les gouvernements boliviens ont fait exactement l'inverse d'une redistribution foncière dans les plaines

¹⁴ Il aurait été intéressant d'inclure le Brésil comme troisième étude de cas. Cela n'a pas été retenu par le CCFD, commanditaire de l'étude, car une autre note y était consacrée dans le cadre de la réflexion de Coopération Sud.

de l'est. « Pendant qu'on donnait 4 ou 5 hectares par famille sur l'Altiplano, les gouvernements successifs ont distribué 40 millions d'hectares de plaine à leurs petits copains », commente Isaac Torres, Président du Mouvement Bolivien des Sans Terre (MST-B). Entre 1953 et 1992, 95% des terres allouées par l'Etat l'ont été à des grands propriétaires. Dans le département de Santa Cruz, une douzaine de familles possédaient 10 millions d'hectares, soit un dixième de la surface nationale, au début des années 90.

C'est dans ce contexte, et alors que commence le réveil des mouvements indigènes en Amérique Latine, qu'est créé l'Institut National de la Réforme Agraire (INRA). La loi 1715, entrée en vigueur en octobre 1996, donne dix ans à l'INRA pour mettre de l'ordre dans un régime cadastral anarchique. Elle instaure également le régime des TCO, Terres Communautaires d'Origine, afin de reconnaître les droits des communautés indigènes. Ce sont alors les communautés de la région amazonienne qui sont visées, mais la loi ne spécifie pas de limites géographiques. L'INRA devait également exproprier les terres usurpées et les parcelles ne remplissant « aucune fonction économique ou sociale », conformément à ce que définit la Constitution bolivienne.

Cette loi va donner lieu à de nombreuses critiques, qui pointent sa conception "propriétariste" des droits fonciers et la marchandisation de la terre qui l'accompagne. En 2005, c'est à dire un an avant la fin de son mandat, l'INRA n'avait "assaini" que 18% du territoire concerné. Si elle n'a pas donné les résultats escomptés en matière de régularisation des droits fonciers, elle a encore moins été efficace en matière de redistribution plus égalitaire des terres. Aucune surface agricole significative n'a été retirée à aucun grand propriétaire. Par contre, le concept des TCO a été repris par les diverses organisations indigènes, y compris celles de l'altiplano, qui ont fait de la reconquête des leurs territoires d'origine une de leurs principales revendications.

Ce qui aurait du être la mission fondamentale de l'Institut de Réforme Agraire lui échappe donc complètement, et il n'a pas suffisamment de moyens. En 2004, une loi autorise la titularisation définitive d'une parcelle sur simple présentation d'un dossier : n'importe quel propriétaire de terre en friche peut alors éviter la saisie et même obtenir une titularisation légale en présentant aux responsables politico - administratifs un quelconque projet économique. L'échec de l'INRA entraîne des flambées de violences dans les campagnes boliviennes. Les « occupations légitimes » du MST-B se multiplient, les hommes de main des latifundistes procèdent à des expulsions violentes, et plusieurs meurtres sont même enregistrés. « Après la guerre de l'eau et la guerre du gaz, nous nous dirigeons tout droit vers celle de la terre », commente Alejandro Almadraz.

En décembre 2005, l'élection d'Evo Morales met fin aux occupations massives de terres. Il arrive au pouvoir en promettant de "redistribuer" environ 20 millions d'hectares sous forme de dotations collectives. Un cinquième de cette surface a été répertorié dès le début de son mandat. Ce sont des terres dites "fiscales", c'est-à-dire sans "propriétaire" formel, et qui sont considérées comme appartenant à l'Etat selon la Constitution. L'INRA passe sous le contrôle du vice-ministère de la terre, les procédures à appliquer sont simplifiées et précisées. Au final, en 7 mois, la tenure de plus de 5 millions d'hectares est légalisée, bénéficiant essentiellement à de petits producteurs et à des communautés indigènes. Le 2 Août 2006, Evo Morales proclame sa « Révolution Agraire » à Ucureña, le berceau du syndicalisme paysan bolivien. Cette annonce revêt un aspect symbolique fort, puisqu'elle a lieu 53 ans jour pour jour après l'annonce de la première réforme agraire.

En réalité, la « révolution » annoncée consiste principalement en un ensemble de mesures visant à appliquer effectivement la réforme de 1996. Les mesures plus radicales, comme la limitation de la grande propriété, sont laissées au jugement de l'Assemblée Constituante qui s'est rassemblée à Sucre dès le début du mois de septembre 2006. Les trois principales mesures proposées dès l'annonce de cette « Révolution agraire » par Evo Morales consistent à :

- rendre l'INRA plus efficace. Un prêt de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) lui permettra d'appuyer les petits paysans pour réaliser les expertises foncières nécessaires à la titularisation. La propriété collective sera privilégiée.

- élargir les critères conduisant à la saisie d'une terre qui ne remplit pas ses fonctions «économiques et sociales» au respect de l'environnement. N'importe quel manquement à ces critères pourra être sanctionné, quel que soit le régime de propriété (communautaire ou individuel).
- mettre en place pour les communautés ayant reçu de nouvelles terres un encadrement de l'Etat, qui vise à augmenter la productivité agricole, à favoriser les cultures écologiques, à appuyer l'achat de semences et la recherche de marchés. Dans cette optique, des milliers de tracteurs à 12.000 euros sont fournis aux communautés grâce à des crédits à intérêts zéro sur 15 ans.

Plus d'un an après le discours d'Ucureña, les deux grands objectifs de la «Révolution agraire» du gouvernement bolivien sont doubles : 1/ transformer les structures d'accès à la terre et les modalités de tenure foncière, 2/ dynamiser la gestion communautaire des territoires. Ces deux objectifs qui s'appuient largement sur des réformes déjà appliquées, devraient être officiellement formulés dans le texte de la prochaine constitution, toujours en cours de rédaction. La Révolution Agraire proposée par le gouvernement bolivien est fidèle à la doctrine officielle du gouvernement, qui recherche une participation plus grande des groupes indigènes au sein de l'Etat, un processus appelé «ethnification de l'Etat». Plus précisément, elle vise à :

- décoloniser des structures agraires, c'est-à-dire éliminer le latifundio et les servitudes.
- promouvoir l'équité dans la tenure foncière, en donnant la priorité aux formes collectives de propriété.
- promouvoir la souveraineté alimentaire, en favorisant le maintien et/ou le développement d'une agriculture paysanne.
- favoriser le développement économique, basé principalement sur l'entreprise communautaire.
- assurer la gestion durable des ressources naturelles renouvelables, avec la stabilisation de la frontière agricole et la rénovation des forêts et des sols dégradés.
- promouvoir le rôle protagoniste de l'Etat, et impliquer la société toute entière dans la politique foncière et environnementale.

Au final, le programme de cette révolution agraire peut donc se résumer ainsi : une action étatique en faveur de la reconstitution des formes communautaires de vie et de production. Deux principales raisons l'ont motivée. D'une part, le devoir moral de réparation des préjudices subis par les communautés indigènes, privées durant plusieurs siècles de leurs terres et du produit de leur travail. Et d'autre part, la conviction que les formes de production communautaires peuvent assurer la souveraineté alimentaire et une gestion des ressources naturelles durable et respectueuse des équilibres sociaux.

Au contraire des mesures antérieures qui ont privilégié les grandes entreprises agroalimentaires et les cultures d'exportation, le projet d'Evo Morales veut donc privilégier la production paysanne et indigène, essentiellement orientée vers l'autoconsommation et les marchés intérieurs.

Alejandro Almaraz souligne d'ailleurs les deux grandes différences qui existent entre la réforme agraire de 1953 et le projet que veut impulser aujourd'hui le gouvernement d'Evo Morales :

- La première différence selon lui est quantitative. L'impact redistributif de la réforme agraire de 1953 a eu un impact évident dans la zone andine du pays, mais n'a pas été étendu à la région orientale, aux «terres basses», qui ont au contraire été l'objet de politiques de constitution de grands domaines sur les terres des communautés de la région amazonienne et qui représentent les deux tiers du territoire national. La Révolution Agraire actuelle prévoit la titularisation et/ou redistribution de 20 millions d'hectares, essentiellement en faveur des sociétés indigènes paysannes qui étaient restées en marge de la réforme agraire de

1953.

- La seconde différence, toujours selon A. Almaraz, est qualitative. La réforme agraire de 1953 a favorisé la propriété individuelle même si, parfois et de façon marginale, titularisation individuelle et titularisation d'espaces collectifs sont allées de paire. La réforme agraire de 1953 a voulu donner aux indigènes un statut de citoyen paysan bénéficiant d'une propriété parcellaire individuelle. Ceci aurait affecté la «territorialité indigène», les formes de gouvernance traditionnelle du foncier et des ressources naturelles, et donc l'identité indigène elle-même. Au contraire, les terres qui seront redistribuées par le gouvernement actuel seront redistribuées gratuitement, sous forme de dotation, aux communautés indigènes. La titularisation sera donc collective, ce qui, précise-t-il, ne signifie pas le non-respect des droits individuels des membres de la communauté.

Il va sans dire que les représentants des milieux patronaux s'opposent fermement à ces mesures jugées «collectivistes» qui mettraient en danger une agriculture commerciale à grande échelle (agrobusiness) florissante. Celle-ci représente en effet 25% du PNB et 40% des exportations boliviennes. L'argument est particulièrement sensible pour la région de Santa Cruz, où la moitié du revenu départemental repose sur les activités agroalimentaires.

La question foncière favorise donc une opposition frontale entre le gouvernement et l'élite économique montante de Santa Cruz. L'oligarchie du pays a longtemps été dépendante des richesses minières de l'Altiplano, mais durant les vingt dernières années, elle s'est diversifiée et a vu ses revenus augmenter grâce au boom du soja et de quelques autres agro-industries et aux revenus liés à la transformation illicite de la coca. Les latifundistes traditionnels tout comme les propriétaires étrangers, brésiliens et états-uniens essentiellement, ont pratiqué la spéculation foncière et l'hypothèque de terres pour s'enrichir rapidement. Ces terres appelées par les boliviens «terres d'engorgement» (*tierras de engorde*) sont appropriées de fait ou par de mécanismes légaux discutables et attendent en friche de prendre de la valeur au lieu de nourrir les paysans. C'est là que le gouvernement d'Evo Morales compte trouver 75% des 20 millions d'hectares à redistribuer. En Mai 2006, la Chambre Agricole de l'Orient (CAO) a rompu les négociations avec le gouvernement et annoncé la formation de «comités de défense de la terre», qui se disent prêts à résister par tous les moyens aux expropriations. De nouvelles flambées de violences déstabilisent actuellement le pays. On assiste entre autres à des expéditions punitives de l'Union des Jeunes de Santa Cruz, et à la naissance de mouvements d'inclinaison raciste dont les principales victimes sont les indigènes de l'Altiplano ayant émigré vers Santa Cruz (les « collas »).

Le modèle économique et social prôné par le gouvernement bolivien devra faire face à de nombreuses autres difficultés, qui viennent s'ajouter à l'opposition des grands propriétaires terriens et des industries agroindustrielles: les règles du marché mondial qui favorisent la production à grande échelle, l'urbanisation croissante de la société bolivienne qui implique des besoins croissant en termes de consommation, et enfin la résistance de couches significatives de petits producteurs, notamment ceux qui ont migré vers les zones basses, qui ont bénéficié ou souhaitent bénéficier de titularisations individuelles, n'étant plus vraiment intégrés dans des systèmes sociaux communautaires. D'autres couches sociales des sociétés rurales indiennes de l'altiplano peuvent aussi avoir intérêt à une privatisation de la terre. C'est le cas des familles ayant migré en ville, qui conservent leurs droits sur leurs terres d'origine, et voudraient souvent pouvoir les vendre au meilleur prix pour capitaliser leurs nouvelles activités.

La "révolution agraire", en privilégiant les reconnaissances de droits communautaires sur les terres, prend le contre-pied d'une tendance générale à privilégier le droit de propriété individuelle absolue. C'est non seulement conforme à l'histoire des populations andines, mais aussi en phase avec les évolutions que l'on constate un peu partout dans le monde développé, où le droit de propriété absolu est de moins en moins affirmé, alors même que les droits de propriétés se renforcent. Le risque vient du fait que le changement de paradigme, de conception, et l'acceptation de l'existence

de droits multiples sur un même territoire, appartenant soit à des individus, soit à des collectivités, n'est intégré ni dans les textes de loi, ni dans les esprits. La nature des droits que la "propriété" d'un TCO implique n'a rien à voir avec celle de la "propriété" d'un jardin privatif à La Paz. Présenter comme alternatives la titularisation individuelle ou la titularisation collective ne peut suffire.

Comment les droits des individus seront-ils protégés et défendus dans un système se focalisant avant tout sur la reconnaissance des droits collectifs ? Comment assurer aux «non-indigènes», aux populations métisses, aux migrants de la frontière agricole le respect de leurs droits sur la terre ? Comment contribuer à construire des instances de gouvernance collective là où elles n'existent pas pour des raisons historiques et où elles sont nécessaires pour répondre à des besoins tout aussi réels que dans les zones restées indigènes ?

Le sujet est très sensible politiquement. Les grands producteurs auront beau jeu de chercher l'appui des petits producteurs individuels des zones basses si des mécanismes efficaces de reconnaissance des droits individuels ne sont pas mis en place, en complément de la reconnaissance de droits collectifs. Cela pourrait signifier la fin du processus de "révolution agraire".

Le plan national de développement met l'accent sur le renforcement des organisations économiques paysannes, et sur le développement de l'agriculture écologique. Ces organisations ont connu en Bolivie un développement important au cours des dernières décennies et leur dynamisme est évident. L'Association des Organisations de Producteurs Ecologiques de Bolivie (AOPEP) regroupe aujourd'hui 60 organisations (30.000 producteurs). Elle a créé sa propre entreprise de certification. La loi 3525, promulguée en 2006, vise à réguler, à promouvoir et à renforcer le développement de la production écologique agricole et forestière non ligneuse.

L'agriculture familiale occupe une place importante dans le projet de développement. Mais on est encore très loin d'un consensus sur sa place au sein d'un développement harmonieux de la société bolivienne.

2. Nicaragua. Le "Programme Productif Alimentaire", une tentative de recapitalisation des agricultures familiales.

Daniel Ortega est revenu au pouvoir en 2007, 17 ans après la défaite électorale qui mit fin au gouvernement sandiniste qui avait dirigé le Nicaragua depuis l'insurrection victorieuse de 1979 contre la dictature Somociste. En ce qui concerne l'agriculture, son programme phare est un programme de lutte contre la pauvreté, appelé aussi programme *Hambre Zero*, qui se propose de recapitaliser l'agriculture familiale en distribuant au cours des cinq prochaines années un paquet productif de base à 75.000 familles. Si le nom est repris du programme brésilien, le schéma est beaucoup plus séduisant et moins paternaliste. Mais avant d'en examiner les principales caractéristiques, et de voir les critiques que soulève ce programme qui commence à peine à se mettre en place, essayons de voir aujourd'hui quelle est la situation de l'agriculture familiale au Nicaragua.

Le Nicaragua illustre bien l'histoire de l'expansion de la frontière agricole que nous avons évoquée au début de cette note. Ce processus s'est poursuivi dans la seconde partie du XXe siècle puisqu'au cours des 50 dernières années, la surface agricole utile a été multipliée par deux. Pendant la période coloniale, en marge des lois de la colonie et de la structure de latifundium minifundium de la partie occidentale du pays, s'est constitué un groupe de producteurs familiaux indépendants, que l'on qualifie souvent de "métis" qui va constituer l'essentiel du paysannat du Nicaragua. Après l'indépendance, l'oligarchie et les nouvelles couches dominantes ne peuvent conserver leur domination que si elles contrôlent l'essentiel des terres. C'est en développant la culture du café, en privatisant les terres vierges à leur faveur et en bloquant la progression de la frontière agricole paysanne qu'elles y parviendront. La révolte dirigée par le Général Sandino dans les années trente exprime la réaction des couches paysannes du Nord à ce processus et à l'introduction forcée de rapports de production capitalistes. Son écrasement ouvre une longue période de dictature, de la famille Somoza. La répression ne permet pas l'émergence d'organisations paysannes susceptibles de

représenter les petits producteurs. Après la prise du pouvoir par le Front Sandiniste en 1979, le gouvernement révolutionnaire met en place une réforme agraire, qui va profondément modifier les structures agraires.

La réforme agraire est mise en place de façon verticale, par le gouvernement et ne s'appuie pas vraiment sur les mobilisations paysannes qui se sont pourtant développées avec le climat insurrectionnel. Dans une première phase, le gouvernement confisque les terres des somocistes pour les transformer en fermes d'Etat. Les paysans pauvres qui avaient pris possession de terres doivent dans leur majorité devenir ou redevenir ouvriers agricoles. La loi de réforme agraire, deux ans plus tard, en 1981, permet d'affecter progressivement les terres insuffisamment utilisées des grands domaines. Les bénéficiaires en sont les entreprises d'Etat et les coopératives de production. Les paysans doivent accepter de travailler dans ces coopératives de production pour avoir accès à la terre de la réforme agraire. Le secteur d'Etat arrive rapidement à représenter 20% de la production agricole totale du pays. Une politique d'investissement volontariste accorde la priorité absolue à quelques grands projets agro-industriels que la politique macro-économique essaye de rendre compatibles avec la satisfaction des besoins immédiats des secteurs urbains. La nouvelle organisation paysanne, la UNAG ne joue aucun rôle protagoniste dans l'approfondissement de la réforme agraire et s'occupe surtout d'organiser les paysans, sans pouvoir remettre en cause les schémas qui lui sont imposés. Dans les coopératives de production, diverses formes de production se mettent en place, mais les producteurs ne peuvent accéder à une sécurisation de leurs droits d'usage individuels sur le foncier. La vente des terres de réforme agraire, cédées gratuitement aux bénéficiaires, restera interdite jusqu'en 1990, année des élections qui donneront le pouvoir à l'opposition. Cette situation n'est pas favorable à l'émergence et à la structuration d'un véritable mouvement paysan. Il est révélateur de constater que le mouvement coopératif ne s'organise en Fédération qu'une fois que le FSLN a perdu le pouvoir. La politique économique et agraire de priorité aux fermes d'Etat, de prix administrés, s'accompagne d'une déstructuration des canaux de commercialisation et est clairement contraire aux intérêts de nombreux petits producteurs, qui vont organiser une résistance paysanne et pour partie d'entre eux rejoindre les rangs de la contre révolution financée par le USA.

Fin 84, la situation économique, politique et militaire étant devenue très critique, le gouvernement cherche à renouer l'alliance avec la paysannerie, en modifiant sa politique agraire. Entre 85 et 87, près de la moitié du secteur d'Etat est redistribuée à des coopératives ou à des paysans. La production vivrière augmente, l'avancée de la "contra" est stoppée mais le déchirement de la paysannerie est réel et l'assouplissement de la politique agraire ne se transforme pas en une révision radicale, car une fois le pays sorti de l'urgence, le FSLN stoppe net l'approfondissement de la réforme agraire. En 1988, la transformation des structures foncières est réelle, mais limitée. Les exploitations de plus de 350 ha ne représentent plus que 19% de la Surface Agricole Utile (7% privées et 12% fermes d'Etat), au lieu de 36% en 1978. Les coopératives de production travaillent 12% des terres et le reste est aux mains des producteurs paysans individuels et de la petite bourgeoisie agraire. 70.000 familles paysannes ont reçu de la terre, à peu près une famille paysanne sur deux, mais la surface redistribuée sous forme d'usufruit individuel ne représente que 5% de la Surface Agricole.

A partir de 1990, dans le contexte de l'arrivée au pouvoir de l'opposition, mais sous l'impulsion des producteurs, les terres des coopératives de production sont divisées. En quelques années et la production individuelle devient la règle. La structure agraire nationale a été modifiée en profondeur, par le biais de réformes successives et souvent contradictoires. La structure foncière est devenu une des moins inégalitaires du continent. Les exploitations de moins de 140 ha contrôlent environ 70% de la surface agricole du pays contre 47% en 1979, tandis que les exploitations de plus de 350 ha sont passées de 36% à 17%.

Mais cette situation reste très fragile et les années 1990 sont marquées par l'insécurité et la concentration foncière. La réforme agraire est remise en question et la politique d'ajustement structurel change brutalement changé les règles du jeu économique en supprimant les multiples

subventions dont bénéficiaient les producteurs. Dans ces conditions, les avantages d'une répartition plus égalitaire de la propriété foncière en matière de développement économique ont bien du mal à s'exprimer. Si on fait un bilan prenant en compte les acquis, (terres cédées aux anciens combattants, par exemple) et les pertes (ventes, restitutions aux anciens propriétaires), les bénéficiaires du secteur réformé ont vu entre 1990 et 2000 la surface qu'ils contrôlaient se réduire de 400.000 ha! La fin de la guerre permet la reprise de l'avancée de la frontière agricole vers l'est.

Le recensement agricole de 2001 permet d'avoir une idée assez précise du bilan de ces processus complexes et contradictoires. Il a cependant des limites, comme la plupart des processus de ce type.

Il ne permet pas de cerner avec précision le poids des grandes propriétés. Il est fondé sur les déclarations des personnes interrogées et inventorie les unités de production, pas les propriétaires. Un gros propriétaire de 10 exploitations de tailles moyennes n'est pas pris en compte comme un grand producteur mais comme dix moyen producteurs. Cela change beaucoup la donne. Il a été récemment réinterprété en tenant

Tableau 5. Evolution de la distribution du foncier au Nicaragua.

Catégorie	% propriétaires		% Superficies	
	1963	2001	1963	2001
année				
< 0,7 ha	2	5	0	0
0,7- 7 ha	48	39	4	3
7- 140 ha	44	52	37	54
140 - 350 ha	3	3	18	21
> 350 ha	1	1	41	22
Totaux (000)	102	200	3.823	6.254

Source: Recensement 2001 CENAGRO.

compte des grandes régions agricoles et des dynamiques agraires, ce qui donne des éléments de compréhension fondamentaux qui sont rarement disponibles. Le bilan de la colonisation agricole, des marchés fonciers et de la réforme agraire est mitigé, au regard du coût économique et humain des transformations que le Nicaragua a vécues au cours des dernières décennies. Mais il y a bien eu une réelle amélioration en terme d'accès à la terre et un renforcement du poids des exploitations familiales. (voir tableau ci contre)

Si l'on prend en compte les différences régionales, on s'aperçoit que les exploitations de plus de 140 ha représentent aujourd'hui 55% des terres dans les plaines fertiles du Pacifique soit plus de 10% de plus que la moyenne nationale. Le recensement de 2001 confirme les données de l'observation empirique: la structure agraire du pays évolue de nouveau rapidement vers une polarisation de plus en plus forte dans les zones à fort potentiel économique. Mais en même temps, le poids des exploitations de moins de 140 ha est considérable, puisqu'elles occupent environ 57% des terres agricoles. Plus de 60% des terres des exploitations qui ont entre 7 ha et 140 ha se trouvent dans les régions de frontière agricole. Une partie importante de ces exploitations pratiquent l'élevage et sont essentiellement des unités familiales.

Une autre interprétation des données du recensement, réalisée par une équipe dirigée par Orlando Nuñez, le père du Programme Productif Alimentaire, permet d'avoir des estimations complémentaires et plus précises. La caractérisation est basée sur la capacité économique de l'unité de production pour employer et nourrir à une ou plusieurs familles. Selon cette étude, plus de 88% des producteurs du Nicaragua entreraient dans la catégorie de petit producteur et ils contrôlèrent 51% des terres agricoles du pays¹⁵.

Tableau 6. Stratification des producteurs à partir de leur capacité économique. Nicaragua. 2001.

%	No de producteurs	Surface agricole contrôlée
Petit producteur	88,6	51,3
Moyen producteur	7,2	15,1
Grand producteur	4,3	33,6
Total	100	100

Sources. CIPRES, 2006

¹⁵ Un petit producteur est défini par ces auteurs d'une façon différente de celle que nous avons utilisée. Ainsi, certains

Une partie de moyens producteurs tels qu'ils sont définis dans cette étude n'emploient pas de force de travail permanente. Selon les auteurs, le poids économique des petits et moyens producteurs aurait considérablement augmenté au Nicaragua depuis la période somociste. Ils seraient responsables aujourd'hui de 60% du PIB agricole, de 79% de la production de produits vivriers de base, de 56% des exportations agricoles, possèderaient 65% des bovins, 84% des porcins et 89% des volailles.

La situation économique du Nicaragua dans son ensemble est loin d'être satisfaisante. Le déficit de la balance commerciale est gigantesque et tend à augmenter. En 2005, on a enregistré 2.378 millions US\$ d'importations pour seulement 857 Millions US\$ d'exportations. Le déficit de 1.520 Millions US\$ est couvert en grande partie par l'envoi d'argent des travailleurs émigrés (*remesas*) et dans une moindre mesure par la coopération. Par ailleurs, les importations d'aliments dépassent 300 Millions de US\$ par an, alors que le Nicaragua est le pays d'Amérique Centrale qui dispose de la plus grande superficie agricole par habitant, c'est aussi celui qui produit la plus faible valeur ajoutée par ha, environ un tiers de la moyenne de la région.

Le Nicaragua exporte donc aujourd'hui essentiellement de la force de travail. Les structures familiales rurales et urbaines jouent un rôle fondamental dans sa reproduction. Il devient impossible de raisonner l'avenir des exploitations familiales sans prendre en compte les opportunités de rémunération que leurs membres peuvent avoir hors des frontières.

L'essentiel de la pauvreté se concentre au Nicaragua dans les zones rurales. L'analyse faite par le CIPRES explique cette situation paradoxale pour un secteur disposant de ressources par le fait que les petits et moyens producteurs se trouvent situés au premier niveau de la production de richesse, par les politiques des gouvernements antérieurs et par le manque d'organisation de ce secteur. C'est en partie vrai, mais il faut aussi prendre en compte les effets dévastateurs qu'ont eu les phénomènes de développement inégal à l'échelle mondiale. Sans intégrer la baisse tendancielle des prix agricoles dans le raisonnement, on ne comprend pas comment on peut en être arrivé à une telle situation.

Les auteurs de l'étude du CIPRES affirment qu'il est préférable de traiter les petits et moyens producteurs comme des producteurs et non comme des pauvres. C'est le sens du projet *hambre zéro*, du Projet Productif Alimentaire qui vise à recapitaliser les exploitations familiales les plus pauvres et à développer de façon accélérée des structures coopératives d'intégration.

Le Projet Productif Alimentaire s'appuie sur une expérience du CIPRES, menée auprès de 1000 familles dans un premier temps, dans le contexte ayant suivi le passage de l'ouragan Mitch, puis de 2000 autres ensuite. Cette expérience a été évaluée de façon très positive par cette ONG et a servi de modèle à la proposition qui a été reprise par le gouvernement.

Le programme a pour public cible les 75.000 familles de paysans pauvres qui existent au Nicaragua. Il s'agit de recapitaliser leurs exploitations, par le biais d'un vaste programme d'investissement national fondé sur la remise d'un "Bon productif alimentaire" d'une valeur de 2000 US\$ à chacune d'entre elles. Ce Bon est composé de biens et de services de formation et d'accompagnement. Les biens sont : une vache et une truie couvertes, cinq poules et un coq, des semences de légumes et d'arbres (fruitiers, énergétiques, d'ombrage), des semences pour des plantes destinées à l'alimentation animale, du matériel pour construire un poulailler ou une porcherie, un biodigesteur, du petit matériel divers. La composition est standard, avec toutefois la possibilité d'en adapter le contenu sur la côte atlantique.

La distribution de ce bon devait à l'origine être le fait d'ONGs qui acceptaient de participer au programme et recevaient pour cela une rémunération. Finalement, ce sont des instances de

petits producteurs (certes très minoritaires, 6% de la catégorie concernée) ne travaillent pas directement leur exploitation et utilisent un mandador ou un gérant. Ils rentrent dans une catégorie particulière qui est mise en relief par cette interprétation de producteur ayant une autre activité principale, que les auteurs ont appelé *productor conexo*

participation populaire, les CPC, [*Concejos de Poder Ciudadano*¹⁶], qui ont été chargées de l'application du programme. Le choix des familles bénéficiaires se fait en articulation avec les autorités municipales. C'est la femme qui reçoit les biens en propriété. La famille s'engage à rembourser 20% de la valeur du bon, à envoyer ses enfants à l'école, à semer les plantes fournies, et à faire partie des coopératives qui se montent à partir de chaque groupe de bénéficiaires.

Le programme a été lancé en Juin 2007. Il est donc beaucoup trop tôt pour en faire une évaluation. Toutefois, un certain nombre de réserves ont été formulées par des personnes qui se félicitent par ailleurs de cette volonté du gouvernement de lancer un programme national de recapitalisation de l'agriculture paysanne, ce qui n'avait jamais été le cas au Nicaragua.

Nous reprendrons ici quelques observations formulées par Sinforiano Cáceres, dirigeant syndical historique et reconnu, président de la Fédération Nationale des Coopératives, qui regroupe 620 coopératives intégrant plus de 41 mille familles paysannes. Il insiste à juste titre sur le caractère risqué de vouloir étendre au niveau national une expérience locale sans phase de formation et d'adaptation, sur le non-sens que signifie vouloir contraindre les producteurs à s'organiser en coopératives à grande échelle et en très peu de temps, sur le fait que l'uniformité du contenu du "bon" ne saurait répondre à la diversité des besoins des "bénéficiaires". S. Cáceres fait remarquer qu'il aurait été plus raisonnable de consulter les intéressés et de construire avec eux des alternatives adaptées. Il souligne enfin le risque de manipulation et de paternalisme, qui peut être aggravé par le type d'aide généreuse apportée par le gouvernement vénézuélien au Nicaragua. Il appelle le gouvernement sandiniste à dialoguer avec les secteurs concernés, à rompre le silence au sein duquel il élabore ses politiques. Le Ministre de l'Agriculture du gouvernement sandiniste est un dirigeant paysan qui a toujours défendu les intérêts de l'agriculture familiale. L'avenir dira si ce projet saura s'adapter et se mettre en place de façon plus flexible que ce que son schéma initial prévoit.

Cet exemple met en évidence la difficulté à concevoir une politique agricole qui mette le paysannat au centre du projet de développement, même quand la volonté politique est affichée. La construction de mécanismes de discussion, voire de gestion partagée de telles politiques entre les gouvernements et les organisations paysannes ne se fait pas du jour au lendemain. On ne passe pas non plus facilement de logiques de projets à des logiques de politiques.

Beaucoup d'autres questions qui sont au centre des perspectives de l'évolution de l'agriculture familiale restent sans réponses. Elles ne sont d'ailleurs souvent même pas posées, et ne font l'objet d'aucune réflexion. La question des prix agricoles, et des conditions de l'intégration au marché mondial, celle de l'évolution des structures agricoles, de la nécessité de réguler les marchés de droits fonciers, celle de l'intérêt qu'auraient des formes d'accès à la terre en faire valoir indirect, font partie de ce qu'il faudrait discuter pour construire une politique agricole cohérente qui permettrait l'expression du potentiel de développement de la petite et moyenne production et son développement durable.

F. Conclusion: Pas d'issue sans politiques publiques qui reconnaissent le rôle des agricultures familiales

Les deux exemples que nous venons d'examiner sont bien sûr loin d'épuiser le sujet. Il y a beaucoup d'autres exemples significatifs des difficultés qui existent aujourd'hui pour la prise en compte des agricultures familiales en Amérique latine. Les puissantes organisations paysannes brésiliennes n'arrivent pas obtenir une véritable politique d'appui à l'agriculture familiale, qui ne soit pas seulement le parent pauvre d'une politique diamétralement opposée de soutien de la grande production d'entreprise. Les problèmes posés par l'évolution de l'agriculture familiale au Mexique, les difficultés à moderniser le système de l'ejido sans le détruire, en constitue un autre exemple. On

¹⁶ La coordination du Conseil au niveau national est assurée par Rosario Murillo, l'épouse du président du Nicaragua, Daniel Ortega.

voit que le problème du traitement de la question paysanne en Amérique latine avance à pas de tortue.

Les luttes et les révoltes paysannes ont été fort nombreuses en Amérique du Sud et dans les Caraïbes, mais les seules qui aient réussi à remettre en cause le pouvoir des oligarchies ont été la révolte des esclaves à Haïti au début du XIXe siècle et la révolution agraire du début du XXe siècle au Mexique. La « voie paysanne » de développement en Amérique Latine n'a pratiquement jamais été revendiquée. Les intellectuels qui ont défendu les intérêts des *campesinos* ont presque toujours invoqué des raisons de justice sociale, pas des raisons économiques. La redécouverte des analyses de Chayanov a été interprétée sans relativiser les comportements paysans qu'il décrivait et analysait pour les paysans russes du début du XXe siècle. Le comportement économique paysan répondait à la seule logique de satisfaire ses besoins de base; une fois cet objectif atteint, le paysan arrête de travailler. Cette vision renforçait l'idée que paysans et progrès étaient incompatibles. Or ces logiques économiques ne correspondaient pas du tout aux agricultures paysannes latino-américaines du XXe siècle.

Les projets socialistes ont aussi le plus souvent considéré que la production paysanne devait être dépassée par des formes de production plus avancées. La brève reconstruction historique que nous avons faite au début de cet essai permet de comprendre en grande partie le pourquoi de ces positions et de la convergence entre les positions des oligarchies et celles des gouvernements de gauche.

Le mouvement mondial connu sous le nom de *Vía Campesina* est pourtant très puissant en Amérique latine, sans doute plus que dans beaucoup d'autres continents plus paysans. Mais même en son sein, le modèle d'une production familiale moderne n'est pas toujours considéré comme la meilleure option économique pour le pays¹⁷. Il semble pourtant que ces positions changent petit à petit. La promotion de l'agroécologie et la défense de l'agriculture paysanne font partie du *modèle alternatif* que défend la *Vía campesina*. L'existence même d'un mouvement mondial qui regroupe des agriculteurs familiaux aux histoires très différentes y contribue de façon évidente.

Nous avons évoqué la réalité du développement de nouvelles structures économiques, de coopératives de commercialisation, de structures de transformation sur un certain nombre de produits. Sur les marchés de niche, comme le café "gourmet", sur les marchés solidaires, sur les marchés bio, mais aussi souvent pour l'approvisionnement de marchés ordinaires, les producteurs familiaux ont montré des capacités d'adaptation et de développement convaincantes lorsque des conditions minima étaient réunies. Les coopératives de caféiculteurs du Nicaragua, du Pérou, de Bolivie, du Guatemala, ou du Mexique qui se sont développées au cours des quinze dernières années en constituent des exemples. Ces dynamiques sont souvent parallèles et indépendantes des centrales paysannes historiques.

Des dynamiques syndicales qui dépassent les cadres nationaux commencent à voir le jour. Ainsi, les principales organisations regroupant les agricultures familiales du Cône Sud, réunies au sein de la COPROFAM, ont réussi à nouer un dialogue permanent avec leurs gouvernements dans le cadre du Mercosur.

Jusqu'à présent, les pays développés s'étaient tous construits sur la base d'une agriculture familiale à petite échelle, que ce soit en Europe, en Asie, ou en Amérique du Nord. Le développement agricole de l'Amérique latine dans son ensemble semble aujourd'hui au contraire valider une voie de développement basée sur la grande entreprise à salariés. La production capitaliste classique pourrait

¹⁷ Le mouvement des Sans Terres au Brésil, reconnu à juste titre pour la lutte qu'il mène pour la réforme agraire, a aussi commencé son développement avec des projets sur les terres réformées dans lesquels la production collective était la règle. Il utilise toujours aujourd'hui des textes de formation qui stigmatisent les "vices" du paysan et font l'éloge de sa conversion en travailleur d'entreprises associatives, et qui considèrent les kolkhozes, les kibboutz, et les CPA cubaines comme les modèles de référence du coopérativisme. Dans la pratique, les choses ont changé: la plupart des assentamentos sont travaillés aujourd'hui par de producteurs familiaux individuels et les conceptions sont en train d'évoluer.

ainsi pénétrer le secteur agricole tout comme elle a pénétré le secteur industriel. Nous avons commencé à montrer d'où venaient en Amérique latine les conditions qui rendaient ce phénomène possible. Nous avons aussi vu que ce développement n'était possible que parce qu'existait une paysannerie pauvre. Nous savons par ailleurs les dégâts irréversibles que de tels modèles de développement génèrent sur le plan écologique (sols, biodiversité, réchauffement climatique), sur le plan social (pauvreté, faim, campagnes vides, chômage, ...), sur le plan politique (conflits, guerres).

Les politiques agricoles des pays d'Amérique latine ont vigoureusement appuyé l'émergence de ce nouveau secteur capitaliste. C'est ce que souligne Jacques Chonchol pour le Brésil "les agriculteurs '«modernes» du complexe agro-industriel brésilien ont été fortement dépendants des politiques des l'Etat dans toutes les phases de modernisation". C'est aussi ce que disent des experts reconnus de la Banque Mondiale, tels Binswanger, Feder et Deininger.

Mais ce n'est pas en développant encore plus le libre échange et en limitant le rôle des Etats que cette situation peut aujourd'hui s'inverser par elle-même. L'agriculture familiale ne peut exprimer toutes ses capacités que si des politiques publiques adaptées sont mises en place. C'est un sujet absolument central, comme le montrent le développement des différents pays qui ont à une époque ou une autre, construit leur développement sur la base de l'agriculture familiale. Il ne s'agit pas d'altruisme, mais de répondre à l'intérêt des populations dans leur ensemble, et pas seulement des paysans. En premier lieu, il conviendrait de ne plus appuyer ni subventionner la grande production, qui continue à bénéficier dans beaucoup de pays de distorsions de concurrence la favorisant. Mais l'héritage historique est si lourd qu'il faut aussi dans beaucoup de cas protéger les agricultures familiales, qui ne peuvent pas avec les moyens techniques et la terre dont elles disposent produire de façon durable en étant compétitives avec l'agrobusiness ou avec les agricultures développées subventionnées d'autres régions du monde.

Les formes d'organisation et de représentation des agricultures familiales restent toutefois dans de nombreux pays largement insuffisantes et inadaptées pour pouvoir peser pour que de nouvelles politiques publiques deviennent réalité. Au Brésil, par exemple, la division et surtout la concurrence des principaux syndicats paysans entre eux ne favorisent pas l'établissement de rapports de force favorables à la mise en place d'une véritable politique d'appui à la production familiale et à la réforme agraire.

Jusqu'à présent, la principale fonction que les sociétés latino-américaines ont assignée à l'agriculture paysanne a été de produire de la main d'œuvre bon marché. Pas étonnant dès lors que la pauvreté rurale fasse partie intégrante du paysage. Cela a si bien réussi que cette main d'œuvre est maintenant le premier produit d'exportation pour de nombreux pays. Les aliments ont été un plus, obtenu du fait de la possibilité d'élargir constamment l'espace agricole et pastoral.

Aujourd'hui, ce qui est en jeu, c'est de réussir à donner aux agricultures familiales du continent les fonctions non seulement de production de biens pour l'exportation, mais aussi et surtout de production alimentaire nationale, de conserver la bio diversité et de pouvoir gérer les territoires ruraux d'une façon durable.

Nous avons dit que l'expansion de l'espace agricole et pastoral était en train d'atteindre ses limites. Cela ne veut pas dire qu'il n'existe pas de très grandes possibilités d'intensifier la production agricole et d'élevage, en mettant en culture d'immenses zones de pâturages extensifs, en intensifiant les cultures industrielles qui sous l'apparence de haute technicité produisent le plus souvent très peu de valeur ajoutée par hectare. Cela demandera une révision des conceptions classiques de réforme agraire, qui ne pourra se faire que si des alliances fortes se nouent avec les secteurs urbains et industriels.

D'un côté, il faut du temps, créer les conditions, accompagner les changements, gérer les évolutions sur plusieurs générations. Mais il faut aussi faire vite. Les processus de destruction des économies paysannes sont plus rapides qu'ils ne l'ont jamais été et souvent irréversibles.

Dans les conditions actuelles, avec des différences de productivité agricoles colossales, un traitement à l'échelle nationale ne peut souvent pas suffire. Des actions et des régulations au niveau international sont nécessaires. Des alliances avec des paysanneries d'autres continents ayant connu des histoires différentes, et des alliances beaucoup plus larges avec d'autres secteurs de la société civile autour des grands défis de l'humanité seront sans doute nécessaires pour parvenir à inverser ce qui a été la tendance historique lourde du continent, la soumission et la marginalisation des agricultures familiales.

Principales sources bibliographiques utilisées

- Almaraz, A. La opción comunitaria de la revolución agraria. Revista Procampo #99. Mayo 2007. Bolivia.
- Baumeister, E. Fernandez, E. Análisis de la tenencia de la tierra en Nicaragua a partir del censo agropecuario 2001. Magfor, INEC, FAO. Nicaragua. Sans date.
- Binswanger, Deininger, Feder. Power, distortions, revolt, and reform in agricultural land relations. World Bank. 1993.
- Cáceres, Sinforiano. "El gobierno debe cambiar: el desarrollo rural no se resuelve en secreto". In Revue Envio, Managua. Mayo 2007.
- CCFD, GRET, Réseau Agriculture Durable, Confédération Paysanne, Documents de la campagne Le soja contre la vie. www.sojacontrelavie.org. 2006. 2007.
- Chapuis, Robert. Agriculture et Développement en Amérique Latine, Ellipses, 2002.
- Chonchol, Jacques. Systèmes agraires en Amérique Latine. Des agricultures préhispaniques à la modernisation conservatrice. Ed IHEAL. Paris, 1995.
- CIPRES. Pequeños y medianos productores agropecuarios. Soberanía alimentaria y desarrollo agroindustrial. Tomo 1 y 2. CIPRES, 2006.
- Del Pozo, Ethel. Sociétés, bergers et changements au Pérou. De l'hacienda à la mondialisation. L'Harmattan. Paris, 2003.
- Delahaye, Olivier. Renta y mercado de la tierra agrícola: algunas indicaciones de los casos venezolano y chileno. FAO.Land Reform Bulletin. 1996: 4.
- Dufumier, Marc. Agricultures et paysanneries des Tiers mondes. Karthala. Paris, 2004.
- Gobierno de Nicaragua. Programa para combatir la pobreza y alcanzar la seguridad y la soberanía alimentaria. Managua, 2007.
- Griffon, Michel. Nourrir la planète. Paris, Odile Jacob, 2006.
- Leite, Sergio; Herredia, Beatriz, Medeiros, Leonilde; Palmeira, Moacir; Cintrão Rosângela. Impactos dos Assentamentos. Um estudo sobre o meio rural brasileiro. Nead. Brasilia. 2004.
- Mazoyer, Marcel. Protéger la paysannerie pauvre dans un contexte de mondialisation. FAO, 2001.
- Mazoyer, Marcel; Roudart, Laurence. Histoire des agricultures du monde. Du néolithique à la crise contemporaine. Ed. du Seuil. Paris, 2002.
- Merlet, Michel. El siglo diecinueve en Nicaragua. Auge y derrota de la vía campesina (1821-1934). La importancia del renuevo campesino y de la colonización masiva de las tierras vírgenes en el siglo XIX. Juillet 1990. Conférence sur l'histoire rurale de l'Amérique Centrale. San Jose, COSTA RICA.
- Merlet, Michel. Mauro, Annalisa. Acceso a la tierra y reconocimiento de los derechos sobre la tierra

- en GUATEMALA. Coalition Internationale pour l'accès à la terre. Juin 2003.
- Merlet, Michel. Reformas agrarias, mercados de tierra y organizaciones campesinas en Nicaragua y Honduras: fracasos y retos. In Políticas y regulaciones agrarias, IRD, CIESAS. Mexico, Décembre 2003.
- Merlet, Michel. Réforme agraire en Amérique latine: le nécessaire retour à Zapata. Article publié par la revue FAL-Magazine # 88, de France Amérique Latine. Mars 2007.
- Rosset, Peter. The Multiple Functions and Benefits of Small Farm Agriculture In the Context of Global Trade Negotiations. Food First. Policy Brief. September 1999.
- Urioste, Miguel. Las sombras de un año de Revolución Agraria. 14 mayo 2007. Revista Pro Campo # 100 et Boletín # 1 Con los pies en la tierra, Observatorio de la Revolución Agraria.
- Veiga, José Eli da. O Brasil rural precisa de uma Estratégia de Desenvolvimento. Nead. Brasília. 2001.
- Vice Ministerio de Tierras. Ministerio de Desarrollo Rural, Agropecuario y Medio Ambiente de Bolivia. La nueva política de tierras. In Revista Procampo #99. Mayo 2007. Bolivia.
- Warman, Arturo. El campo mexicano en el siglo XX. Fondo de Cultura Económica. Mexico. 2001.